

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS



## *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

Rapports concernant l'année 2015 – 2016

Octobre 2016

UQO



## **Bilan et perspectives**

**Octobre 2016**

## 1. Introduction

Ce rapport vise à répondre aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Il fait le bilan des activités de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), pour l'exercice 2015-2016, en fonction des mesures de la performance stipulées dans l'article 4,6 de la *Loi*, (L.R.Q., chapitre E-14.1). Selon l'article 4,6, les universités québécoises doivent fournir un rapport qui indique notamment :

- a. Le taux de réussite, par secteur disciplinaire, pour chaque grade universitaire;
- b. La durée moyenne des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention d'un grade universitaire;
- c. Les mesures prises pour l'encadrement des étudiants;
- d. Les programmes d'activités de recherche.

Plusieurs des données présentées dans ce rapport ont été colligées par la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec. Ces données portent notamment sur le profil de la clientèle étudiante, sur les inscriptions au trimestre d'automne 2015 et sur le taux de réussite et la durée des études, et leur analyse est présentée aux sections 2 à 7 de ce document. Les données détaillées sont présentées en annexe. Les renseignements concernant les mesures d'encadrement (section 8), les activités de recherche (section 9), la contribution de l'UQO aux enjeux régionaux et aux partenariats (section 10) et les perspectives d'avenir (section 11), incluant le développement de programmes, ont été colligés par les différents décanats et services du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche de l'UQO.

## 2. Profil de la population étudiante

À la lumière des informations compilées dans le tableau de l'annexe 1 des « indicateurs de suivi des affaires universitaires », *Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2015*, nous constatons que la clientèle étudiante de l'UQO est composée à 68,7 % de femmes. Le pourcentage de femmes étudiantes est particulièrement élevé au premier cycle, avec une proportion de 71,8 % de femmes, soit sensiblement le même ratio que celui observé depuis 2012. Aux cycles supérieurs, le nombre d'inscriptions de femmes dans les programmes de maîtrise a légèrement diminué depuis l'an dernier; la proportion de femmes était de 67,9 % en 2014, alors qu'elle est de 65,6 % en 2015. Au doctorat, la proportion d'étudiantes connaît une baisse depuis quelques années : en 2013, la proportion d'étudiantes féminines était de 67,5 %, en 2014, de 62,9 %, et en 2015, elle est de 59,5 %. Il est tout de même pertinent de souligner que, malgré cette baisse, la clientèle féminine est encore supérieure à la clientèle masculine dans tous les programmes menant à un grade.

Si on considère l'ensemble des étudiantes et des étudiants inscrits, tous les cycles confondus, les femmes sont particulièrement présentes dans le secteur des sciences de l'éducation (89,8 %), le secteur des sciences de la santé (86,6 %), et le secteur des arts, des lettres et des sciences humaines (77,7 %). Nous constatons aussi que le nombre de femmes inscrites en sciences de l'administration dépasse le nombre d'hommes, représentant 56,2 % des personnes inscrites dans ce secteur. Le seul secteur où la proportion d'hommes est plus importante que celle des femmes est celui des sciences pures et appliquées. Il s'avère important de souligner que l'année dernière, le secteur du Droit était plus fortement représenté par les hommes, avec une proportion de 62,5 %. Cette année, ce n'est plus le cas, alors que cette proportion a chuté à 47,4 %.

## 3. Inscriptions au trimestre d'automne 2015

À l'automne 2015, seules 4 des 10 constituantes du réseau ont connu une croissance des inscriptions, dont l'UQO, avec une croissance de 3,7 %, faisant passer les inscriptions de 7 158 à 7 421. En comparant avec les 2 constituantes du réseau qui ont une taille comparable à celle de l'UQO, on remarque que le nombre d'inscriptions à l'UQO est supérieur à celui de l'UQAC et de l'UQAR (en 2014, l'UQAR comptait davantage d'inscriptions que l'UQO).

Dans ses programmes de baccalauréat et de maîtrise, l'UQO compte davantage d'inscriptions que l'UQAR et l'UQAC, mais au doctorat, l'UQAC compte davantage d'inscriptions avec 251 inscriptions, contre 210 à l'UQO. Il est toutefois important de souligner la croissance qu'a connue l'UQO en 2015 pour les inscriptions au doctorat, passant de 186 inscriptions en 2014, à 210 inscriptions en 2015, soit une croissance de 12,9 %.

Pour les programmes ne menant pas à un grade, il est intéressant de constater que l'UQO a le plus petit nombre d'inscriptions dans ses programmes courts de 1<sup>er</sup> cycle, avec seulement 7 inscriptions, alors que l'UQAR en compte 92, et l'UQAC, 200. Même l'UQAT, quoique plus petite de taille, compte 128 inscriptions dans ses programmes courts de 1<sup>er</sup> cycle. Une observation similaire peut être faite pour les inscriptions dans les programmes courts de 2<sup>e</sup> cycle où l'UQO ne compte que 59 inscriptions pour l'automne 2015, contre 109 pour l'UQAC, 119 pour l'UQAR et 189 pour l'UQAT.

Au niveau des nouvelles inscriptions, alors que toutes les constituantes, incluant l'UQO, observaient une baisse à l'automne 2014, les nouvelles inscriptions à l'automne 2015 sont à la hausse pour l'ensemble des constituantes du réseau. Pour l'UQO, cette hausse représente 42,5 %, faisant passer les nouvelles inscriptions de 1 906 à l'automne 2014 à 2 720 à l'automne 2015. Tout comme en 2014, les nouvelles inscriptions de l'automne 2015 à l'UQO sont supérieures à celles observées à l'UQAR et à l'UQAC, et ce, malgré une hausse de 48,1 % enregistrée à l'UQAC.

Les nouvelles inscriptions de l'UQO sont aussi supérieures à celles observées à l'UQAC et à l'UQAR dans tous les programmes menant à un grade, soit les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat. Elles sont aussi supérieures dans les programmes de certificat. Pour les programmes menant au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), l'UQO, avec 279 nouvelles inscriptions, compte davantage de nouvelles inscriptions que l'UQAR, qui en compte 171, mais moins que l'UQAC, qui en compte 343.

À l'automne 2015, l'UQO a accueilli un nombre record d'étudiants étrangers, soit 295, ce qui correspond à une croissance de 15,2 %. Toutefois, nous sommes encore loin de l'UQAR, qui en a accueilli 452, et de l'UQAC, qui en a accueilli 849; il est à noter que ces 2 constituantes n'ont pas connu de baisse entre 2006 et 2012 comme celle qu'a connue l'UQO. Il s'avère donc très important de poursuivre nos efforts de recrutement d'étudiants étrangers afin de poursuivre notre croissance de façon constante.

(Tableau 1)

## Inscriptions dans les constituantes de l'Université du Québec au trimestre d'automne 2015 par genre de programmes

Niveau d'études	Genre de programmes	Établissement										
		UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	
Premier cycle	Baccalauréat	21 413	7 927	3 864	4 479	4 709	1 274	0	0	5 514	1 480	
	Certificat (1er cycle)	9 133	2 757	1 111	1 390	1 320	1 520	0	0	410	3 308	
	Mineure	122	0	0	2	0	0	0	0	0	0	
	Programme court de 1er cycle	716	807	200	92	7	128	0	0	213	1 155	
	Période propédeutique	160	129	18	10	13	0	0	1	324	0	
Deuxième cycle	Études libres	2 499	359	151	136	147	141	0	0	316	1 905	
	Diplôme de 2e cycle	4 633	1 316	824	658	694	253	202	896	978	97	
	Maîtrise	1 104	289	186	188	191	82	2	331	139	355	
	Programme court de 2e cycle	486	280	109	119	59	189	4	300	58	203	
	Période propédeutique	5	1	3	0	4	0	0	0	1	0	
Troisième cycle	Études libres	245	37	14	26	51	30	32	63	94	118	
	Doctorat	1 605	535	251	114	210	73	388	58	503	11	
	Programme court de 3e cycle	0	6	2	0	3	0	0	10	0	0	
	Études libres	291	42	31	29	13	17	94	10	104	7	
		42 412	14 485	6 764	7 243	7 421	3 707	722	1 669	8 654	8 639	

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.

Source: SID - Enseignement, 30 septembre 2016

(Tableau 2)

## Nouvelles inscriptions dans les constituantes de l'Université du Québec au trimestre d'automne 2015 par genre de programmes

Niveau d'études	Genre de programmes	Établissement										
		UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	
Premier cycle	Baccalauréat	6 145	2 398	1 184	1 226	1 507	398	0	0	1 286	309	
	Certificat (1er cycle)	4 045	1 098	422	441	579	502	0	0	132	1 120	
	Mineure	74	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
	Programme court de 1er cycle	671	468	177	70	4	99	0	0	146	791	
	Période propédeutique	126	112	15	9	13	0	0	1	310	0	
Deuxième cycle	Études libres	1 613	227	92	102	120	108	0	0	192	1 226	
	Diplôme de 2e cycle	1 501	334	343	171	279	71	62	232	290	24	
	Maîtrise	478	157	87	99	101	37	2	89	57	93	
	Programme court de 2e cycle	329	142	77	72	31	96	2	101	26	99	
	Période propédeutique	4	1	3	0	3	0	0	0	0	0	
Troisième cycle	Études libres	203	34	14	21	35	20	24	24	67	100	
	Doctorat	279	83	30	12	45	11	43	6	59	2	
	Programme court de 3e cycle	0	5	0	0	1	0	0	6	0	0	
	Études libres	106	15	6	3	2	5	30	3	23	7	
		15 574	5 074	2 450	2 227	2 720	1 347	163	462	2 588	3 771	

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.

Source: SID - Enseignement, 30 septembre 2016

(Tableau 3)

## Inscriptions d'étudiants étrangers dans les constituantes de l'Université du Québec aux trimestres d'automne

Automne	Établissement										
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	
2006	2 085	631	223	232	229	112	153	31	172	59	
2007	2 150	616	249	266	214	104	153	28	185	64	
2008	2 213	537	277	259	184	133	184	33	241	57	
2009	2 324	583	365	321	198	137	211	32	337	71	
2010	2 289	660	397	339	234	153	246	46	455	64	
2011	2 502	634	435	397	216	157	271	64	589	48	
2012	2 721	668	496	395	224	193	311	54	739	42	
2013	2 971	680	552	414	244	186	319	67	927	57	
2014	3 242	724	762	437	256	179	307	77	1 220	40	
2015	3 188	838	849	452	295	237	360	70	1 274	35	

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec, 30 septembre 2016

Source: Base de données PRISME, VPER, Université du Québec

Note : les statistiques présentées dans ce tableau ne comprennent pas les étudiants étrangers délocalisés. Il peut donc y avoir un écart entre ces données et celles fournies à la ligne 7 de la grille d'indicateurs de suivi des affaires universitaires qui elles incluent les étudiants étrangers délocalisés en vertu des définitions du MEEES.

#### 4. La réussite et la durée des études de baccalauréat

Nous avons reproduit, dans le tableau 4 ci-après, les données concernant le taux d'obtention du diplôme selon les secteurs disciplinaires, incluant aussi le nombre de trimestres de présence et la durée en trimestres pour l'obtention du diplôme pour les étudiants à temps complet au baccalauréat.

**Tableau 4 – Taux d'obtention du diplôme, nombre de trimestres de présence et nombre total de trimestres pour l'obtention du diplôme après six ans, pour les baccalauréats à temps complet, par secteur disciplinaire, pour l'UQO et les établissements du réseau de l'UQ, cohorte de l'automne 2009.**

		Sc. de la santé	Sciences appliquées	Sciences humaines	Lettres	Sc. de l'éducation	Sc. de l'adm.	Arts	Ensemble des secteurs	
UQO	Nombre d'inscrits	133	20	284	19	151	222	40	869	
	Diplômés	Nbre	106	11	224	15	121	170	25	672
		%	79,7 %	55,0 %	78,9 %	78,9 %	80,1 %	76,6 %	62,5 %	77,3 %
	Présence	7,7	9,5	7,5	7,9	9,5	7,6	7,3	8,0	
	Durée	8,0	11,4	9,0	10,4	11,5	8,8	10,0	9,3	
UQ	Nombre d'inscrits	603	1 614	2 855	234	1 868	1 900	626	10 157	
	Diplômés	Nbre	509	1 181	2 055	129	1 343	1 347	386	7 235
		%	82,4 %	73,2 %	72,0 %	55,1 %	71,9 %	70,9 %	61,7 %	71,2 %
	Présence	7,6	10,2	7,4	7,7	9,1	7,4	7,3	8,2	
	Durée	8,7	11,3	9,2	10,1	11,6	8,9	9,5	9,9	

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2016.

##### 4.1 Image globale de l'UQO

Au baccalauréat, c'est dans le secteur disciplinaire des sciences de l'éducation que l'UQO observe son meilleur taux de diplomation, avec 80,1 %, suivi de très près par le secteur des sciences de la santé, avec 79,7 %. C'est toutefois en sciences humaines que le plus grand nombre de diplômes a été octroyé, avec 224 diplômes. Le secteur des sciences de l'administration suit ensuite, avec 170 diplômes octroyés. À l'inverse, c'est en sciences appliquées que l'on observe le plus faible taux de diplomation, avec seulement 55,0 %. C'est aussi dans ce secteur que le plus petit nombre de diplômes est octroyé, avec seulement 11 diplômes octroyés en 2015.

Les sciences de la santé sont le secteur où la durée des études est la plus courte, avec une moyenne de 8 trimestres pour la durée des études. À l'inverse, c'est en sciences de l'éducation que la durée est la plus longue, avec 11,5 trimestres, suivi de près par les sciences appliquées, avec 11,4 trimestres. Au niveau du nombre de trimestres de présence, c'est en arts que la moyenne est la plus basse, avec 7,3 trimestres. À l'inverse, c'est encore en sciences de l'éducation et en sciences appliquées que le nombre de trimestres de présence est le plus élevé, avec 9,5 trimestres dans les deux cas.

En comparant l'UQO et l'ensemble des constituantes du réseau, il est intéressant de constater que le taux de diplomation de l'UQO est supérieur, à 77,3 % à celui de l'ensemble des constituantes du réseau, qui est de 71,2 %. La durée des études, incluant les trimestres de présence, y est aussi plus courte.

##### 4.2 Secteur disciplinaire des sciences de la santé

Dans le secteur disciplinaire des sciences de la santé, le taux de diplomation de la cohorte de 2009, qui est de 79,7 % (avec 106 diplômes octroyés) est supérieur à celui observé pour la cohorte de 2008, qui était de 72,0 % (avec 90 diplômes octroyés). La durée des études et le nombre de trimestres de présence ont toutefois légèrement augmenté.

En comparant l'UQO avec la moyenne des autres constituantes, on remarque que le taux de diplomation de l'ensemble du réseau est légèrement supérieur, avec 82,4 % de taux de diplomation. La durée des études est cependant plus longue que celle observée à l'UQO, avec une moyenne de 0,7 trimestres de plus.

#### **4.3 Secteur disciplinaire des sciences appliquées**

Le taux de diplomation en sciences appliquées de l'UQO est nettement inférieur à la moyenne de l'ensemble du réseau, avec seulement 55,0 % de taux de diplomation, contre 73,2 % pour l'ensemble du réseau. Toutefois, alors que la durée des études est sensiblement la même, le nombre de trimestres de présence à l'UQO est plus court de 0,7 trimestres.

Le nombre de diplômes octroyés est passé de 12 pour la cohorte de 2008, à 11 pour la cohorte de 2009. La taille de ces deux cohortes étant pratiquement la même (21 pour la cohorte de 2008, et 20 pour celle de 2009), nous sommes à même de constater qu'il n'y a eu aucune croissance entre la cohorte de 2008 et celle de 2009 pour ce secteur.

#### **4.4 Secteur disciplinaire des sciences humaines**

Le nombre de diplômes décernés en sciences humaines à l'UQO a bondi en 2015, passant de 184 diplômes décernés pour la cohorte de 2008, à 224 pour celle de 2009. Il est aussi à noter que le taux de diplomation de l'UQO, avec 78,9 %, quoiqu'en baisse par rapport au taux observé l'an dernier, est au-dessus de la moyenne des constituantes du réseau, qui est à 72,0 %.

#### **4.5 Secteur disciplinaire des lettres**

En 2014, pour la cohorte de 2008, le secteur des lettres affichait un taux de diplomation de 64,7 %. Cette année, pour la cohorte de 2009, ce taux s'est élevé à 78,9 %; le nombre de diplômes octroyés est passé de 11 à 15. Toutefois, la durée des études et le nombre de trimestres de présence ont significativement augmenté.

Le taux de diplomation de l'UQO dans le secteur des lettres est nettement supérieur à la moyenne observée dans l'ensemble du réseau, qui est de 55,1 %.

#### **4.6 Secteur disciplinaire des sciences de l'éducation**

Le secteur disciplinaire des sciences de l'éducation obtient un excellent taux de diplomation avec 80,1 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne des constituantes du réseau, qui est de 71,9 %. Toutefois, en ce qui a trait au nombre de diplômes octroyés, il est passé de 123 pour la cohorte de 2008, à 121 pour la cohorte de 2009; la taille de ces deux cohortes était d'ailleurs pratiquement la même, avec 152 étudiants pour la cohorte de 2008, et 151 pour celle de 2009. Tout comme le secteur des sciences appliquées, le secteur des sciences de l'éducation n'a pas connu de hausse entre la cohorte de 2008 et celle de 2009.

#### **4.7 Secteur des sciences de l'administration**

Le taux de diplomation de l'UQO en sciences de l'administration a légèrement chuté de 2014 à 2015 : il est passé de 78,1 % pour la cohorte de 2008 à 76,6 % pour la cohorte de 2009. Toutefois, le nombre de diplômes décernés a connu une belle croissance, passant de 150 diplômes en 2014 à 170 en 2015.

Le taux de diplomation de l'UQO est nettement supérieur au taux moyen observé dans l'ensemble des constituantes du réseau, qui est de 70,9 %.

#### 4.8 Secteur des arts

Le secteur des arts a connu une baisse considérable de 2014 à 2015, autant au niveau du taux de diplomation, qui est passé de 69,3 % à 62,5 %, que du nombre de diplômes octroyés, qui est passé de 52 à 25. La durée des études et le nombre de trimestres de présence se sont aussi considérablement allongés pour la cohorte de 2009, comparativement à celle de 2008. Toutefois, la durée des études et le nombre de trimestres de présence observés à l'UQO pour la cohorte de 2009 correspondent à ce qui est observé dans les autres constituantes du réseau.

#### 5. La réussite et la durée des études à la maîtrise

Le tableau 5 donne le taux d'obtention et le nombre de trimestres de présence pour l'obtention du diplôme pour les programmes de maîtrise de l'UQO, par secteur et sans distinction de régime d'études. Le tableau présente un bilan comparatif entre la situation de la cohorte de 2009 de l'UQO et celle de l'ensemble des établissements de l'Université du Québec après 6 ans.

**Tableau 5 – Taux d'obtention du diplôme, nombre de trimestres de présence et nombre total de trimestres pour l'obtention du diplôme après six ans dans les programmes de maîtrise, tous les régimes d'études confondus, par secteur disciplinaire, pour l'UQO et les établissements du réseau de l'UQ pour la cohorte de l'automne 2009.**

		Sc. de la Santé	Sciences Appliquées	Sciences humaines	Sc. de l'éducation	Sc. de l'adm.	Ensemble des secteurs	
UQO	<b>Nombre d'inscrits</b>	9	4	68	12	178	<b>271</b>	
	<b>Diplômés</b>	Nbre	4	2	42	5	126	<b>179</b>
		%	44,4 %	50,0 %	61,8 %	41,7 %	70,8 %	<b>66,1 %</b>
	<b>Présence</b>	12,5	10,0	7,4	5,8	6,1	<b>6,6</b>	
	<b>Durée</b>	14,3	10,5	8,6	8,4	7,1	<b>7,7</b>	
UQ	<b>Nombre d'inscrits</b>	44	301	525	177	931	<b>2 384</b>	
	<b>Diplômés</b>	Nbre	20	191	315	65	645	<b>1 519</b>
		%	45,5 %	63,5 %	60,0 %	36,7 %	69,3 %	<b>63,7 %</b>
	<b>Présence</b>	11,4	6,7	8,5	9,0	6,1	<b>7,2</b>	
	<b>Durée</b>	12,5	8,9	10,1	11,5	7,4	<b>8,8</b>	

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2016.

#### 5.1 Image globale de l'UQO

À la maîtrise, c'est dans le secteur disciplinaire des sciences de l'administration que l'UQO observe son meilleur taux de diplomation, avec 70,8 %, suivi par le secteur des sciences humaines, avec 61,8 %. C'est aussi en sciences de l'administration que le plus grand nombre de diplômes a été octroyé, avec 126 diplômes. Le secteur des sciences humaines a quant à lui octroyé 42 diplômes. À l'inverse, c'est en sciences de l'éducation que l'on observe le plus faible taux de diplomation, avec seulement 41,7 %. C'est toutefois en sciences appliquées que le plus petit nombre de diplômes a été octroyé, soit seulement 2.

Les sciences de l'administration sont le secteur où la durée des études est la plus courte, avec une moyenne de 7,1 trimestres pour la durée des études. À l'inverse, c'est en sciences de la santé que la durée est la plus longue, avec 14,3 trimestres. Au niveau du nombre de trimestres de présence, c'est en sciences de l'éducation que la moyenne est la plus faible, avec 5,8 trimestres. À l'inverse, c'est encore une fois en sciences de la santé que le nombre de trimestres de présence est le plus élevé, avec 12,5 trimestres.

En comparant l'UQO et l'ensemble des constituantes du réseau, il est intéressant de constater que le taux de diplomation de l'UQO est supérieur, à 66,1 %, au taux moyen des constituantes du réseau, qui est de 63,7 %. La durée des études et le nombre de trimestres de présence sont aussi plus courts à l'UQO que dans l'ensemble des constituantes.

## **5.2 Secteur disciplinaire des sciences de la santé**

Le secteur disciplinaire des sciences de la santé a connu une belle croissance. Le taux de diplomation est passé de 16,7 % à 44,4 %, ce qui correspond à 1 étudiant diplômé sur 6 pour la cohorte de 2008, contre 4 diplômés sur 9 pour la cohorte de 2009. Le taux de diplomation de l'UQO se rapproche sensiblement du taux observé dans l'ensemble des constituantes du réseau, qui est de 45,5 %. Il est aussi à noter que la durée des études et le nombre de trimestres de présence sont plus courts à l'UQO en 2015 qu'en 2014, et sont aussi plus courts que dans l'ensemble des constituantes du réseau.

## **5.3 Secteur disciplinaire des sciences appliquées**

Le faible nombre d'étudiants en sciences appliquées à l'UQO rend difficile l'analyse des données. Toutefois, alors que ce secteur n'accueillait qu'un seul étudiant dans sa cohorte de 2008, on en compte 4 pour la cohorte de 2009; 2 de ces étudiants ont obtenu leur diplôme en 2015.

## **5.4 Secteur disciplinaire des sciences humaines**

Le taux de diplomation du secteur disciplinaire des sciences humaines est passé de 49,2 % en 2014 à 61,8 % en 2015. Le nombre de diplômes décernés est passé de 32 à 42. Il s'agit d'un secteur qui connaît une très belle croissance.

Aussi, le taux de diplomation de l'UQO en sciences humaines est légèrement supérieur à celui observé dans l'ensemble des constituantes, qui est de 60,0 %. De même, la durée moyenne des études et le nombre de trimestres de présence sont nettement moins élevés à l'UQO que dans l'ensemble des constituantes.

## **5.5 Secteur disciplinaire des sciences de l'éducation**

Le secteur disciplinaire des sciences de l'éducation a connu une baisse, autant au niveau du taux de diplomation, qui est passé de 50,0 % pour la cohorte de 2008 à 41,7 % pour la cohorte de 2009, qu'au niveau du nombre de diplômes décernés, qui est passé de 10 à 5. Toutefois, ces données sont supérieures à ce qui est observé dans l'ensemble des constituantes du réseau, qui enregistre un taux de diplomation de 36,7 %. Aussi, la durée des études et le nombre de trimestres de présence sont considérablement moins élevés à l'UQO que dans l'ensemble des constituantes.

## **5.6 Secteur des sciences de l'administration**

Le taux de diplomation de l'UQO en sciences de l'administration a légèrement chuté de 2014 à 2015 : il est passé de 73,2 % pour la cohorte de 2008 à 70,8 % pour la cohorte de 2009. Toutefois, le nombre de diplômes décernés a connu une belle croissance, passant de 71 diplômes en 2014 à 126 en 2015.

Le taux de diplomation de l'UQO est légèrement supérieur au taux moyen observé dans l'ensemble des constituantes du réseau, qui est de 69,3 %.

## 6. La réussite et la durée des études au doctorat

Le tableau 6 donne le taux d'obtention et le nombre de trimestres de présence pour l'obtention du diplôme pour les programmes de doctorat de l'UQO, par secteur et sans distinction de régime d'études. Le tableau présente un bilan comparatif entre la situation de la cohorte de 2007 de l'UQO et celle de l'ensemble des établissements de l'Université du Québec après 8 ans.

**Tableau 6 – Taux d'obtention du diplôme, nombre de trimestres de présence et nombre total de trimestres pour l'obtention du diplôme après huit ans dans les programmes de doctorat, tous les régimes d'études confondus, par secteur disciplinaire, pour l'UQO et les établissements du réseau de l'UQ pour la cohorte de l'automne 2007.**

		Sciences Appliquées	Sciences humaines	Sc. de l'éducation	Ensemble des secteurs	
UQO	<b>Nombre d'inscrits</b>	3	9	2	<b>14</b>	
	<b>Diplômés</b>	Nbre	1	2	0	<b>3</b>
		%	33,3 %	22,2 %	0,0 %	<b>21,4 %</b>
	<b>Présence</b>	17,0	15,5	n/a	<b>16,0</b>	
	<b>Durée</b>	19,0	19,0	n/a	<b>19,0</b>	
UQ	<b>Nombre d'inscrits</b>	48	248	21	<b>434</b>	
	<b>Diplômés</b>	Nbre	17	121	3	<b>192</b>
		%	35,4 %	48,8 %	14,3 %	<b>44,2 %</b>
	<b>Présence</b>	14,9	14,9	18,0	<b>14,8</b>	
	<b>Durée</b>	15,9	16,2	22,0	<b>16,4</b>	

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2016.

La cohorte de 2007 est la première cohorte d'étudiants au doctorat qui soit présentée dans ce rapport. Les données sont encore modestes, mais il est à prévoir qu'une croissance soutenue sera observée dans les prochaines années.

Comme le nombre d'étudiants inscrits dans chacun des secteurs disciplinaires est très bas, aucune observation valable ne peut en être tirée cette année; l'année prochaine nous permettra d'effectuer des comparaisons et de constater l'évolution.

## 7. Évolution de la diplomation à l'UQO

Le tableau 7 de la page suivante présente le nombre de diplômes octroyés en 2015 par chaque constituante du réseau. Le nombre total de diplômes octroyés par l'UQO a connu une belle croissance par rapport à l'année précédente, passant de 1 632 en 2014 à 1 759 en 2015. L'UQO a vu son nombre de diplômes décernés croître dans tous les genres de programmes.

Lorsque l'on compare avec le nombre de diplômes octroyés par l'UQAC et l'UQAR, les deux constituantes du réseau qui se comparent à l'UQO en termes de taille, l'UQO a octroyé plus de diplômes que l'UQAR, mais de moins que l'UQAC. Au baccalauréat, l'UQO se situe encore une fois devant l'UQAR et derrière l'UQAC, et le même scénario se répète à la maîtrise. Au doctorat, l'UQO se classe derrière l'UQAR et l'UQAC, mais l'écart est d'à peine 10 étudiants.

Le tableau 8 de la page suivante présente les données institutionnelles sur une plus longue période. Nous constatons qu'en dépit de certaines fluctuations, le nombre de diplômes décernés par l'UQO a connu une croissance significative au cours de la dernière année, pour franchir la barre des 1 700 diplômes octroyés, un record pour l'établissement.

(Tableau 7)

**Nombre de diplômes octroyés durant l'année civile 2015 par les constituantes du réseau de l'Université du Québec et par genre de programmes**

Niveau d'études	Genre de programmes	Établissement										
		UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	
Premier cycle	Baccalauréat	4 898	1 795	1 373	925	1 052	416	0	0	898	235	
	Certificat (1er cycle)	4 606	791	485	331	429	408	0	0	120	873	
	Majeure	111	0	0	1	0	0	0	0	0	21	
	Mineure	82	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
Deuxième cycle	Maîtrise	1 417	337	578	120	164	30	58	349	385	15	
	Diplôme de 2e cycle	480	115	112	113	102	14	0	124	47	66	
Troisième cycle	Doctorat	192	45	28	6	12	9	62	5	58	0	
		11 786	3 083	2 576	1 497	1 759	877	120	478	1 508	1 210	

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.

Source: SID – Enseignement, 30 septembre 2016

(Tableau 8)

**Nombre de diplômes décernés par l'Université du Québec en Outaouais par année civile et par genre de programmes**

Niveau d'études	Genre de programmes	Année										
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Premier cycle	Baccalauréat	780	724	780	784	800	752	801	1 087	987	1 052	
	Certificat (1er cycle)	330	350	349	293	342	307	268	364	404	429	
Deuxième cycle	Diplôme de 2e cycle	133	139	191	144	157	180	158	139	163	164	
	Maîtrise	157	109	161	160	146	106	86	72	71	102	
Troisième cycle	Doctorat	-	0	0	0	0	1	2	3	7	12	
		1 400	1 322	1 481	1 381	1 445	1 346	1 315	1 665	1 632	1 759	

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.

Source: SID - Enseignement, 30 septembre 2016

## 8. Les mesures d'encadrement

Au cours de l'année 2015-2016 la Direction des services aux étudiants s'est appliquée à poursuivre son mandat de favoriser la réussite des études pour la population étudiante des campus de Gatineau et de Saint-Jérôme et ce, par la mise en œuvre de maintes activités et services.

Notons d'ailleurs, au campus de Saint-Jérôme, le développement d'ateliers de formation sur les stratégies efficaces d'études (gestion du temps, lecture efficace, conciliation travail-famille-études, préparation aux examens, prise de notes) offerts aux étudiants du campus par une orthopédagogue spécialisée. De plus, les nouveaux étudiants du campus bénéficient d'un programme de jumelage, en début de parcours, leur permettant d'être encadrés par un pair aidant.

Afin de garantir un soutien adéquat lorsque les étudiants traversent des difficultés d'ordre personnel ou psychologique, un service d'orientation et de soutien psychologique est mis à la disposition des étudiants. Ce soutien est disponible sur les deux campus.

En 2015-2016, l'UQO a aussi consolidé le Service aux étudiants en situation de handicap (SESH) sur ses deux campus. Les spécialistes en adaptation scolaire rencontrent de plus en plus d'étudiants afin d'établir un plan d'intervention favorisant la réussite de leurs études par des mesures d'accommodement en classe et aux examens. L'autonomie des personnes demeure l'objectif à atteindre afin que ces mesures demeurent temporaires pour assurer un processus d'intégration à l'emploi favorable. L'UQO a également consenti une enveloppe budgétaire, à même son fond de fonctionnement, pour l'embauche de personnel contractuel, dont trois commis seniors chargés de la logistique des examens avec accommodements, une technicienne à la préparation des travaux pratiques et au soutien aux technologies de l'information et des surveillants pour la surveillance d'examen avec accommodements. En raison des changements occasionnés par le transfert des responsabilités du programme d'allocation pour les besoins particuliers, un laboratoire converti en salle d'examen avec accommodements a été aménagé au campus de Saint-Jérôme; une telle salle d'examen avait été aménagée au campus de Gatineau en 2014-2015. Ainsi, les étudiants en situation de handicap ont accès en tout temps à l'équipement technologique spécialisé dont ils ont besoin.

En plus de ses activités régulières d'encadrement, l'UQO offre un certain nombre d'emplois étudiants sur ses campus. Une Journée carrière, un Salon des emplois d'été au campus de Gatineau et une participation au Salon régional de l'emploi et au Salon de l'emploi pour les personnes handicapées au campus de Saint-Jérôme permettent aux étudiants de l'UQO de se faire valoir auprès des employeurs régionaux. De plus, plusieurs activités sont organisées en lien avec la communauté des Laurentides pour favoriser le réseautage d'emploi dans divers programmes.

L'UQO offre aussi des services d'aide en français par le biais de son Centre d'aide en français écrit (CAFÉ) qui accueille des personnes qui désirent approfondir leurs compétences ou se préparer au test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE). Le CAFÉ offre des ateliers de mise à niveau en grammaire française sous forme d'ateliers, de monitorat individuel ou de groupe, et des consultations libres. Au campus de Saint-Jérôme, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à des ateliers afin d'acquérir le vocabulaire professionnel relié à leur domaine d'études, s'initier à la nouvelle orthographe et mesurer leur connaissance en français par des ateliers de dictée « zéro faute ».

Le Bureau des étudiants et des échanges internationaux (BÉÉI) offre des services d'accueil, de soutien, de formation et d'encadrement pour les étudiants internationaux, ainsi que des services de préparation des étudiants sortants à des séjours d'études à l'étranger. Afin d'assurer la fluidité des processus administratifs, le BÉÉI a été intégré au Bureau du registraire. En 2015-2016, l'UQO a accueilli 302 étudiants en provenance de plus de 35 pays différents. Parmi les initiatives visant à faciliter leur intégration, notons que deux webinaires ont été offerts aux étudiants internationaux admis à l'UQO afin de les aider à préparer leur séjour au Canada. Plus d'une soixantaine d'étudiants ont participé à chacune de ses activités. Le BÉÉI a également mis en place le e-jumelage, qui consiste en un mentorat offert par un étudiant de l'UQO à un autre étudiant admis qui prépare son séjour d'études. Les nouveaux arrivants peuvent aussi compter sur le regroupement l'Amicale des étudiants internationaux qui organise des activités sociales et culturelles afin de faciliter leur intégration.

## 9. Le développement de la recherche

En 2015-2016, on remarque que le financement total de la recherche à l'UQO a légèrement diminué, passant de 8,4 M\$ en 2014-2015 à environ 8,2 M\$ en 2015-2016, pour revenir en fait au niveau de 2013-2014.

Malgré cette légère baisse, l'UQO a obtenu un taux de succès au-dessus de la moyenne nationale au programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs* du FRQSC (44%) et au programme *Développement de partenariat* du CRSH (50%); il faut souligner que la proposition de la professeure Martine Peters s'est classée première au Canada.

Par ailleurs, la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles (Francine de Montigny) et la Chaire de recherche du Canada sur la violence faite aux enfants (Marie-Ève Clément) ont été renouvelées pour une période de 5 ans. Il s'agit d'un investissement de 1 M\$ dans la recherche à l'UQO. Aussi, une première chaire de recherche industrielle du CRSNG a été lancée en janvier 2016. Cette chaire porte sur la détection de bactéries et de produits chimiques nocifs. Le professeur Wojtek J. Bock obtient 1,85 M\$ pour établir la chaire SPI-CRSNG.

D'ailleurs, plusieurs professeurs de l'UQO ont reçu d'importantes subventions en 2015-2016. Parmi celles-ci, notons les suivantes :

- La FCI et le gouvernement du Québec ont octroyé une subvention de 500 000\$ au professeur Yann Surget-Groba et deux de ses collègues de l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT), les professeurs Angélique Dupuch et David Rivest, pour se doter d'une infrastructure de pointe qui étudiera l'impact de l'activité humaine sur la pérennité des érablières.
- La professeure Francine de Montigny a reçu le titre de « chercheur-boursier sénior » du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) pour l'année 2016-2017, accompagné d'un financement de près de 300 000 \$ sur quatre ans pour son programme de recherche *Santé mentale des pères de jeunes enfants : promouvoir, dépister et traiter*.
- Le professeur Frédérik Doyon de l'ISFORT obtient une subvention de recherche du CRSNG pour le projet intitulé « Forêt s'adapter : pour le développement d'une sylviculture favorisant l'adaptation des forêts de la vallée du Haut-St-Laurent aux changements globaux ». Ces travaux sont en collaboration avec la Coop des Frontières (231 000\$) et le Consortium Ouranos (45 000\$). Le total de la subvention est de l'ordre de 517 000 \$ et le projet s'étendra sur quatre années.

Il est aussi important de souligner que la professeure Caroline Caron, du département des sciences sociales, a remporté le Prix du Canada 2016 remis par la Fédération des sciences humaines pour son livre Vues, mais non entendues. Les adolescentes québécoises et l'hypersexualisation.

De plus, l'Université du Québec en Outaouais a accueilli en 2015-2016 madame Helga Elisabeth Bories-Sawala, qui compte parmi les plus grands spécialistes allemands des études francophones, québécoises et canadiennes. Grâce à la Bourse John-G.-Diefenbaker du Conseil des arts du Canada, madame Bories-Sawala a travaillé avec une communauté de chercheurs dont le professeur au département des sciences sociales de l'UQO, Thibault Martin, un titulaire de Chaire de recherche du Canada, pour étudier la place des peuples autochtones au sein des institutions de la mémoire : muséologie, éducation, arts, représentation visuelle et médiatique. Madame Bories-Sawala est reconnue à l'échelle internationale pour ses recherches novatrices sur la mémoire et les façons dont elle contribue à façonner l'identité.

Le développement des chercheurs a aussi connu un essor. L'UQO a accueilli 23 stagiaires postdoctoraux en 2015-2016, comparativement à 21 en 2014-2015.

Visant à favoriser la promotion des activités de recherche de l'UQO auprès de la communauté universitaire et des régions desservies par l'UQO (en Outaouais et dans les Laurentides), la 9<sup>e</sup> édition de la *Semaine de la recherche* a rassemblé quelques 400 participants en mars 2016. Nos étudiants ont été mis en vedette avec le concours « Dévoile ta recherche en 180 secondes », réalisé en partenariat avec l'ACFAS. La gagnante de cette année au 3<sup>e</sup> cycle, madame Alex Drolet-Dostaler, étudiante de l'UQO au doctorat en psychologie clinique, a remporté la 2<sup>e</sup> place à la finale nationale du concours « Ma thèse en 180 secondes

» qui se déroulait dans le cadre du Congrès de l'ACFAS à Montréal en mai dernier. Elle représentera l'UQO à la finale internationale qui se déroulera au Maroc à l'automne 2016.

L'UQO participe à la diffusion de la recherche, notamment par la publication sur son site Web, en 2015-2016, de plus de 800 articles portant sur les innovations des professeurs de l'UQO. Les nouvelles touchant les réalisations en matière de recherche des professeurs sont également partagées sur les médias sociaux utilisés par l'UQO (Facebook, Twitter, LinkedIn) ainsi que dans les médias traditionnels. Une autre plateforme est utilisée pour la promotion de la recherche : le magazine *Savoir*, de l'UQO. Celui-ci est publié de septembre à avril, et chaque édition comporte un minimum de 5 articles dédiés aux chercheurs.

Finalement, les chercheurs de l'UQO poursuivent leur participation à la chronique *Les chercheurs*, présentée à ICI Radio-Canada. Cette tribune permet aux professeurs de présenter leurs travaux de recherche, d'expliquer leurs réalisations, etc.; 13 chercheurs ont participé à cette chronique au cours de l'année 2015-2016.

## **10. Contribution aux enjeux régionaux et partenariats**

Depuis l'automne 2014, l'UQO offre des activités de formation continue en sessions publiques à l'ensemble des communautés de l'Outaouais et des Laurentides, avec la collaboration de ses professeurs et chargés de cours. Cette offre, qui s'ajoute à la formation sur mesure, est élaborée à partir des besoins manifestés par les entreprises et organismes du milieu. Il faut également souligner l'expertise de l'UQO dans le domaine de la formation accréditée en sciences infirmières. Au même chapitre, mentionnons notre présence dans les Basses Laurentides grâce au partenariat avec le Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie

Toujours au niveau du rayonnement régional, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSS-O) et l'UQO ont amorcé le projet de développement d'un centre affilié universitaire volet social. Aussi, l'UQO a organisé, en 2016, en collaboration étroite avec des professeurs en sciences infirmières et le CISSS-O, le 2<sup>e</sup> colloque régional de l'Ordre régional des Infirmières et Infirmiers de l'Outaouais. Enfin, durant la semaine de la recherche, l'UQO a organisé un colloque portant sur le développement des sciences infirmières dans un contexte de changement.

Des organismes régionaux, dont la Chambre de Commerce de Gatineau, la Ville de Gatineau et les directions des commissions scolaires de l'Outaouais, ont fait appel à des équipes de professeurs pour la réalisation d'études, d'évaluations de programme et de projets de recherche-action. Notamment, une importante recherche-action sur le décrochage scolaire en Outaouais est actuellement en cours et le rapport final devrait être déposé au début de 2017. Également, l'UQO a été mandaté par la Ville de Gatineau pour faire un inventaire des meilleures pratiques de communication avec les citoyens en matière d'aménagement et d'urbanisme et pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'un plan de communication. Par ailleurs, des ententes avec des organismes de la santé ont été signées afin de permettre aux candidats du doctorat en psychologie de réaliser des stages cliniques.

Dans le cadre de ses partenariats internationaux, l'UQO a signé, pour l'année 2015-2016, plus de 12 nouvelles ententes internationales avec 6 pays. Elles ont permis à l'UQO d'ajouter une dimension internationale à ses programmes d'enseignement et de recherche, notamment par le développement d'échanges d'étudiants, de la mobilité professorale et des stages de recherche dans les domaines de l'informatique, du design graphique et de l'administration avec la France, dans le domaine des sciences infirmières avec le Burkina Faso et le Nicaragua, dans le domaine du travail social avec la Belgique et la Suisse et dans le domaine de la psychoéducation avec le Chili.

L'UQO a poursuivi l'intensification de son internationalisation en accueillant plus de 28 chercheurs et stagiaires étrangers pour des fins de travail en laboratoire ou de recherche dans le cadre de leurs études aux cycles supérieurs.

L'UQO a aussi conclu un 4<sup>e</sup> accord de contribution avec le Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement (MAÉCD) afin d'accueillir deux boursiers du *Programme des futurs leaders dans les*

*Amériques* dans les domaines du travail social et des sciences sociales. Le programme canadien Globalink de Mitacs a également permis d'accueillir à l'UQO deux boursiers internationaux qui ont contribué à la recherche menée par ses professeurs dans les domaines de l'administration et des sciences infirmières.

Dans le domaine de la coopération internationale, un financement du Groupe de travail Québec-Shandong du Ministère des relations internationales et de la francophonie (MRIF) permettra à une professeure du département des sciences de l'éducation de réaliser la première phase d'un projet de formation à la recherche sur les stratégies de créacollage numérique à l'Université de Jinan en Chine. Un autre financement dans le cadre de la coopération Québec-Haïti du MRIF permettra à une professeure du département des sciences de l'éducation d'amorcer un projet de cercles de lecture avec des écoles primaires du Québec et d'Haïti.

## 11. Les perspectives de développement

### 11.1 L'UQO dans les Laurentides

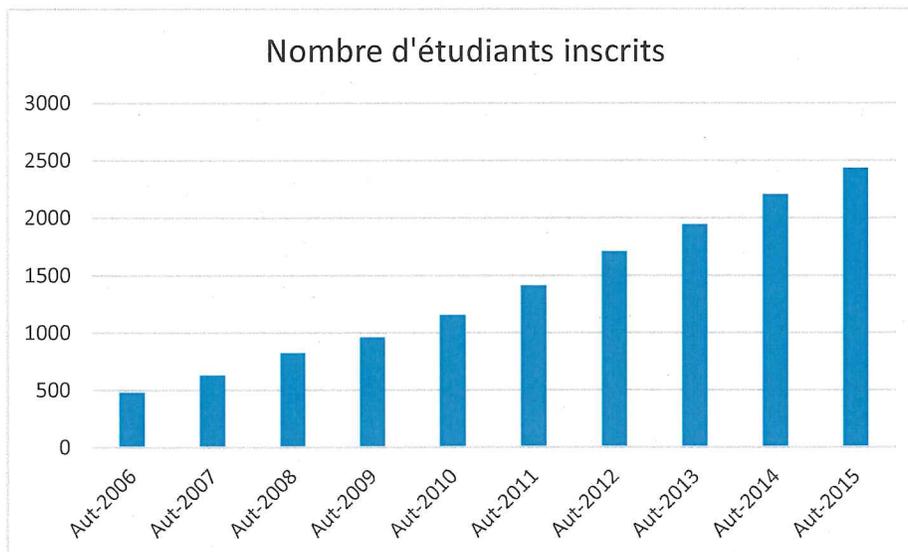
Depuis ses débuts en 2001, l'offre d'activités d'enseignement de l'UQO à son campus de Saint-Jérôme n'a cessé d'augmenter, et le nombre d'étudiants a connu la même croissance.

Comme en témoignent les tableaux 9 et 10 ci-après, depuis les 10 dernières années, la croissance de l'effectif étudiant au campus de Saint-Jérôme est rapide et continue. À l'automne 2015, 2 436 étudiants avaient procédé à leur inscription, une croissance de plus de 10 % par rapport à l'année précédente.

L'offre de programmes de l'UQO se déploie aussi dans les Laurentides grâce au Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie, situé à Sainte-Thérèse. L'UQO s'investit toujours davantage dans les activités du Pôle, notamment en assurant la direction générale du Pôle par voie de prêt de service, et en assurant une présence plus forte au sein du Conseil d'administration.

(Tableau 9)

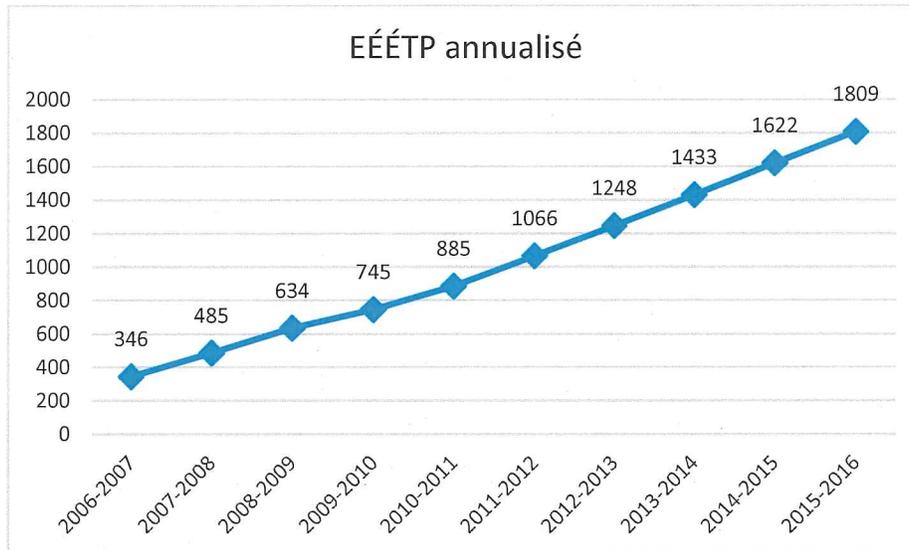
### Évolution des inscriptions aux trimestres d'automne au Campus de l'UQO à Saint-Jérôme (10 dernières années)



Source : Système de gestion académique GESTA, 30 septembre 2016

(Tableau 10)

**Évolution de l'effectif étudiant en équivalence à temps plein (EÉÉTP)  
au Campus de l'UQO à Saint-Jérôme**



Source : Système de gestion académique GESTA, 30 septembre 2016

### 11.2 Le développement de programmes universitaires

En 2015-2016, l'UQO a poursuivi son développement et élargi son offre d'admission sur ses deux campus. Soulignons d'abord la création et l'ouverture au trimestre d'automne 2015, de trois nouveaux programmes de cycles supérieurs :

- la maîtrise en administration des affaires (MBA) offerte aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme. Le programme comporte trois profils, soit le cheminement régulier avec mémoire, le cheminement régulier avec essai et le cheminement professionnel avec essai ;
- la maîtrise sur mesure en sciences naturelles offerte au campus de Gatineau ;
- le doctorat sur mesure en sciences naturelles offerte au campus de Gatineau.

Outre ces nouveaux programmes, notons l'ouverture au campus de Saint-Jérôme à l'automne 2015 du doctorat en éducation et l'augmentation du contingentement des admissions au DESS en sciences infirmières – soins de première ligne, visant à répondre aux besoins du milieu en matière d'infirmiers praticiens en soins spécialisés de première ligne.

Soulignons finalement que l'UQO poursuit activement ses efforts en développement de programmes en vue d'offrir dans les prochaines années, et à ses différents campus, une programmation variée et attrayante pour la population qu'elle dessert, notamment en sciences naturelles, en sciences humaines et en sciences de la santé. Aussi, à la lumière des données portant sur les inscriptions au trimestre d'automne 2015 (section 3), afin d'assurer une offre de programmes qui réponde aux besoins des étudiants, il sera important de se pencher sur la création de programmes courts au 1<sup>er</sup> cycle et au 2<sup>e</sup> cycle.

### 11.3 Perspectives d'avenir

L'année 2015-2016 a été marquée par la progression de la planification stratégique 2016-2020 de l'UQO. Cette planification a été élaborée par projets, et la présentation pour adoption aux membres du Conseil d'administration est prévue pour l'automne 2016. La planification stratégique 2016-2020 permettra de rallier l'ensemble de la communauté universitaire autour de projets mobilisateurs, qui sauront donner une couleur propre à notre université.

La construction d'un nouveau pavillon au sein du pavillon Alexandre-Taché à Gatineau représente toujours la priorité en termes de projets d'infrastructures. Ce pavillon permettra le rapatriement des activités du pavillon Lucien-Brault; le pavillon Alexandre-Taché devenant ainsi le seul pavillon du campus de Gatineau. L'ensemble des activités et des services seraient maintenant donnés dans ce campus unifié, favorisant ainsi une vie étudiante dynamique sur le campus.

L'UQO désire aussi accroître son offre de programmes en sciences naturelles et en sciences de la santé. À cet effet, un baccalauréat en écologie et environnement est présentement en développement, de même qu'un doctorat interdisciplinaire en intervention et recherche sur la famille.

De plus, la croissance rapide et continue des activités d'enseignement et de l'effectif étudiant au campus de Saint-Jérôme cause une importante problématique en termes d'espace. Dans le but de continuer d'assurer l'accessibilité aux études universitaires à la population de la région des Laurentides, qui connaît une croissance effrénée, l'UQO devra voir dans un proche avenir au développement de nouvelles infrastructures. À court terme, d'autres solutions, telles l'utilisation de modulaires, doivent être mises en place.

ANNEXE A  
AU RAPPORT *Bilan et perspectives*

SOU MIS DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU  
UNIVERSITAIRE (L.R.Q. c. E-14.1)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Octobre 2016

**La persévérance et la durée des études à l'Université du  
Québec en Outaouais**

Direction de la recherche institutionnelle  
Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche  
Université du Québec

Juillet 2016

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit		
	N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%
			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.		
Dip. prog init	105	78,9	8,0	7,6	8	40,0	10,8	9,6	211	74,3	8,8	7,4	15	78,9	10,4	7,9		
Dip. AP même G	1	0,8	15,0	12,0	3	15,0	13,0	9,0	13	4,6	12,2	9,2						
<b>Sous-total</b>	<b>106</b>	<b>79,7</b>	<b>8,0</b>	<b>7,7</b>	<b>11</b>	<b>55,0</b>	<b>11,4</b>	<b>9,5</b>	<b>224</b>	<b>78,9</b>	<b>9,0</b>	<b>7,5</b>	<b>15</b>	<b>78,9</b>	<b>10,4</b>	<b>7,9</b>		
Dip. AP autre G					3	1,1	6,3	4,3	3	1,1	6,3	4,3						
<b>Sous-total</b>					<b>3</b>	<b>15,0</b>	<b>18,0</b>	<b>10,0</b>	<b>6</b>	<b>2,1</b>	<b>18,3</b>	<b>9,7</b>						
Actif prog init	3	2,3	16,3	11,7					12	4,2	17,7	7,6	1	5,3	19,0	6,0		
Actif AP					3	15,0	18,0	10,0	18	6,3	17,9	8,3	1	5,3	19,0	6,0		
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>2,3</b>	<b>16,3</b>	<b>11,7</b>	<b>6</b>	<b>30,0</b>	<b>4,3</b>	<b>3,5</b>	<b>39</b>	<b>13,7</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>3</b>	<b>15,8</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>		
Abandon	24	18,0	3,1	2,8	6	30,0	4,3	3,5	39	13,7	3,6	2,9	3	15,8	1,7	1,7		
<b>Sous-total</b>	<b>24</b>	<b>18,0</b>	<b>3,1</b>	<b>2,8</b>	<b>6</b>	<b>30,0</b>	<b>4,3</b>	<b>3,5</b>	<b>39</b>	<b>13,7</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>3</b>	<b>15,8</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>		
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>100,0</b>	<b>7,3</b>	<b>6,9</b>	<b>20</b>	<b>100,0</b>	<b>10,3</b>	<b>7,8</b>	<b>284</b>	<b>100,0</b>	<b>8,8</b>	<b>6,9</b>	<b>19</b>	<b>100,0</b>	<b>9,5</b>	<b>6,8</b>		

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2016 1.4.0.2

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total			
	N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres	
			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.
Dip. prog init	111	73,5	11,4	9,5	152	68,5	8,3	7,3	10	25,0	10,6	7,4	612	70,4	9,1	7,8
Dip. AP même G	10	6,6	12,8	9,6	18	8,1	12,4	10,2	15	37,5	9,5	7,2	60	6,9	11,8	9,1
<b>Sous-total</b>	<b>121</b>	<b>80,1</b>	<b>11,5</b>	<b>9,5</b>	<b>170</b>	<b>76,6</b>	<b>8,8</b>	<b>7,6</b>	<b>25</b>	<b>62,5</b>	<b>10,0</b>	<b>7,3</b>	<b>672</b>	<b>77,3</b>	<b>9,3</b>	<b>8,0</b>
Dip. AP autre G					9	4,1	7,0	4,2					12	1,4	6,8	4,3
<b>Sous-total</b>					<b>9</b>	<b>4,1</b>	<b>7,0</b>	<b>4,2</b>					<b>12</b>	<b>1,4</b>	<b>6,8</b>	<b>4,3</b>
Actif prog init	9	6,0	16,8	11,1	4	1,8	17,5	10,8					25	2,9	17,4	10,6
Actif AP	2	1,3	19,0	10,5	5	2,3	13,2	8,4	3	7,5	16,7	7,7	23	2,6	16,7	8,0
<b>Sous-total</b>	<b>11</b>	<b>7,3</b>	<b>17,2</b>	<b>11,0</b>	<b>9</b>	<b>4,1</b>	<b>15,1</b>	<b>9,4</b>	<b>3</b>	<b>7,5</b>	<b>16,7</b>	<b>7,7</b>	<b>48</b>	<b>5,5</b>	<b>17,1</b>	<b>9,4</b>
Abandon	19	12,6	2,6	2,2	34	15,3	3,8	3,1	12	30,0	2,3	2,1	137	15,8	3,3	2,7
<b>Sous-total</b>	<b>19</b>	<b>12,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>	<b>34</b>	<b>15,3</b>	<b>3,8</b>	<b>3,1</b>	<b>12</b>	<b>30,0</b>	<b>2,3</b>	<b>2,1</b>	<b>137</b>	<b>15,8</b>	<b>3,3</b>	<b>2,7</b>

*La diplomation et la durée des études  
 Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années  
 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme*

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total			
	N	%	Trimestres		N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
			Durée	Prés.												
Total	151	100,0	10,8	8,7	222	100,0	8,2	6,9	40	100,0	8,2	5,8	869	100,0	8,8	7,2

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2016 1.4.0.2

**La diplomation et la durée des études  
 Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 6 années  
 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit		
	N	%	Durée	Trimestres		N	%	Durée	Trimestres		N	%	Durée	Trimestres		N	%	Durée
				Durée	Prés.				Durée	Prés.				Durée	Prés.			
Dip. prog init	89	71,2	7,6	7,4		11	52,4	11,5	10,2	174	76,3	8,5	7,2	11	64,7	8,5	6,6	
Dip. AP même G	1	0,8	14,0	11,0		1	4,8	11,0	9,0	10	4,4	11,9	8,6					
<b>Sous-total</b>	<b>90</b>	<b>72,0</b>	<b>7,7</b>	<b>7,4</b>		<b>12</b>	<b>57,1</b>	<b>11,4</b>	<b>10,1</b>	<b>184</b>	<b>80,7</b>	<b>8,7</b>	<b>7,3</b>	<b>11</b>	<b>64,7</b>	<b>8,5</b>	<b>6,6</b>	
Dip. AP autre G						2	0,9		2,0	2	0,9	2,5	2,0					
<b>Sous-total</b>						<b>2</b>	<b>0,9</b>		<b>2,0</b>									
Actif prog init	2	1,6	17,0	13,0										1	5,9	19,0	14,0	
Actif AP						1	4,8	17,0	12,0	6	2,6	18,0	7,7	1	5,9	19,0	7,0	
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>1,6</b>	<b>17,0</b>	<b>13,0</b>		<b>1</b>	<b>4,8</b>	<b>17,0</b>	<b>12,0</b>	<b>6</b>	<b>2,6</b>	<b>18,0</b>	<b>7,7</b>	<b>2</b>	<b>11,8</b>	<b>19,0</b>	<b>10,5</b>	
Abandon	33	26,4	3,2	2,7		8	38,1	3,6	2,9	36	15,8	2,9	2,5	4	23,5	2,0	2,0	
<b>Sous-total</b>	<b>33</b>	<b>26,4</b>	<b>3,2</b>	<b>2,7</b>		<b>8</b>	<b>38,1</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>36</b>	<b>15,8</b>	<b>2,9</b>	<b>2,5</b>	<b>4</b>	<b>23,5</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	
<b>Total</b>	<b>125</b>	<b>100,0</b>	<b>6,6</b>	<b>6,3</b>		<b>21</b>	<b>100,0</b>	<b>8,7</b>	<b>7,4</b>	<b>228</b>	<b>100,0</b>	<b>8,0</b>	<b>6,5</b>	<b>17</b>	<b>100,0</b>	<b>8,2</b>	<b>6,0</b>	

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2016 1.4.0.2

**La diplomation et la durée des études  
 Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 6 années  
 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total					
	N	%	Durée	Trimestres		N	%	Durée	Trimestres		N	%	Durée	Trimestres		N	%	Durée
				Durée	Prés.				Durée	Prés.				Durée	Prés.			
Dip. prog init	114	75,0	11,4	9,4	140	72,9	8,4	7,4	43	57,3	7,1	5,6			582	71,9	8,9	7,6
Dip. AP même G	9	5,9	12,2	9,1	10	5,2	12,2	9,8	9	12,0	11,2	8,4			40	4,9	11,9	9,1
<b>Sous-total</b>	<b>123</b>	<b>80,9</b>	<b>11,4</b>	<b>9,4</b>	<b>150</b>	<b>78,1</b>	<b>8,7</b>	<b>7,6</b>	<b>52</b>	<b>69,3</b>	<b>7,8</b>	<b>6,1</b>			<b>622</b>	<b>76,8</b>	<b>9,1</b>	<b>7,7</b>
Dip. AP autre G	1	0,7	7,0	6,0	4	2,1	4,0	3,5	4	5,3	4,5	3,5			11	1,4	4,2	3,5
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>0,7</b>	<b>7,0</b>	<b>6,0</b>	<b>4</b>	<b>2,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,5</b>	<b>4</b>	<b>5,3</b>	<b>4,5</b>	<b>3,5</b>			<b>11</b>	<b>1,4</b>	<b>4,2</b>	<b>3,5</b>
Actif prog init	2	1,3	16,5	12,0	3	1,6	17,7	8,3							8	1,0	17,4	11,1
Actif AP	3	2,0	19,0	8,3	5	2,6	17,8	8,8	1	1,3	17,0	6,0			17	2,1	18,1	8,2
<b>Sous-total</b>	<b>5</b>	<b>3,3</b>	<b>18,0</b>	<b>9,8</b>	<b>8</b>	<b>4,2</b>	<b>17,8</b>	<b>8,6</b>	<b>1</b>	<b>1,3</b>	<b>17,0</b>	<b>6,0</b>			<b>25</b>	<b>3,1</b>	<b>17,8</b>	<b>9,2</b>
Abandon	23	15,1	2,9	2,3	30	15,6	3,3	2,4	18	24,0	2,3	1,9			152	18,8	3,0	2,4
<b>Sous-total</b>	<b>23</b>	<b>15,1</b>	<b>2,9</b>	<b>2,3</b>	<b>30</b>	<b>15,6</b>	<b>3,3</b>	<b>2,4</b>	<b>18</b>	<b>24,0</b>	<b>2,3</b>	<b>1,9</b>			<b>152</b>	<b>18,8</b>	<b>3,0</b>	<b>2,4</b>

*La diplomation et la durée des études  
 Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 6 années  
 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme*

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total			
	N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		
		%	Durée		Prés.	%		Durée	Prés.		%	Durée		Prés.	%	Durée
Total	152	100,0	10,3	8,3	192	100,0	8,1	6,8	75	100,0	6,4	4,9	810	100,0	8,1	6,7

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2016 1.4.0.2

Extraits du document *La persévérance et la durée des études*  
à l'*Université du Québec : Statistiques réseau*

Direction de la recherche institutionnelle  
Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche  
Université du Québec

Juillet 2016

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit								
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres								
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée
Dip. prog init	491	81,4	8,6	7,5	174	48,1	9,6	7,9	1115	69,1	11,2	10,2	1884	66,0	8,9	7,2	112	47,9	9,6	7,4	72	77,4	9,3	8,3
Dip. AP même G	18	3,0	12,9	10,3	30	8,3	12,8	10,4	66	4,1	13,0	10,6	171	6,0	12,4	9,3	17	7,3	13,4	9,5	7	7,5	11,4	9,6
<b>Sous-total</b>	<b>509</b>	<b>84,4</b>	<b>8,7</b>	<b>7,6</b>	<b>204</b>	<b>56,4</b>	<b>10,1</b>	<b>8,3</b>	<b>1181</b>	<b>73,2</b>	<b>11,3</b>	<b>10,2</b>	<b>2055</b>	<b>72,0</b>	<b>9,2</b>	<b>7,4</b>	<b>129</b>	<b>55,1</b>	<b>10,1</b>	<b>7,7</b>	<b>79</b>	<b>84,9</b>	<b>9,4</b>	<b>8,4</b>
Dip. AP autre G	5	0,8	5,6	4,8	14	3,9	8,6	6,6	11	0,7	8,9	6,5	81	2,8	6,0	4,5	11	4,7	11,2	7,5				
<b>Sous-total</b>	<b>5</b>	<b>0,8</b>	<b>5,6</b>	<b>4,8</b>	<b>14</b>	<b>3,9</b>	<b>8,6</b>	<b>6,6</b>	<b>11</b>	<b>0,7</b>	<b>8,9</b>	<b>6,5</b>	<b>81</b>	<b>2,8</b>	<b>6,0</b>	<b>4,5</b>	<b>11</b>	<b>4,7</b>	<b>11,2</b>	<b>7,5</b>				
Actif prog init	14	2,3	17,0	9,8	17	4,7	17,2	11,5	62	3,8	17,7	14,2	65	2,3	16,6	9,8	8	3,4	15,8	9,6	2	2,2	13,5	9,0
Actif AP	6	1,0	18,7	9,2	20	5,5	17,0	9,8	25	1,5	17,2	8,7	81	2,8	17,7	9,0	6	2,6	16,3	4,7	1	1,1	19,0	13,0
<b>Sous-total</b>	<b>20</b>	<b>3,3</b>	<b>17,5</b>	<b>9,6</b>	<b>37</b>	<b>10,2</b>	<b>17,1</b>	<b>10,6</b>	<b>87</b>	<b>5,4</b>	<b>17,6</b>	<b>12,6</b>	<b>146</b>	<b>5,1</b>	<b>17,2</b>	<b>9,4</b>	<b>14</b>	<b>6,0</b>	<b>16,0</b>	<b>7,5</b>	<b>3</b>	<b>3,2</b>	<b>15,3</b>	<b>10,3</b>
Abandon	69	11,4	3,2	2,8	107	29,6	3,7	2,9	335	20,8	3,7	3,1	573	20,1	4,0	3,1	80	34,2	3,4	2,6	11	11,8	2,3	1,7
<b>Sous-total</b>	<b>69</b>	<b>11,4</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>	<b>107</b>	<b>29,6</b>	<b>3,7</b>	<b>2,9</b>	<b>335</b>	<b>20,8</b>	<b>3,7</b>	<b>3,1</b>	<b>573</b>	<b>20,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,1</b>	<b>80</b>	<b>34,2</b>	<b>3,4</b>	<b>2,6</b>	<b>11</b>	<b>11,8</b>	<b>2,3</b>	<b>1,7</b>
<b>Total</b>	<b>603</b>	<b>100,0</b>	<b>8,4</b>	<b>7,1</b>	<b>362</b>	<b>100,0</b>	<b>8,9</b>	<b>6,9</b>	<b>1614</b>	<b>100,0</b>	<b>10,0</b>	<b>8,9</b>	<b>2855</b>	<b>100,0</b>	<b>8,4</b>	<b>6,5</b>	<b>234</b>	<b>100,0</b>	<b>8,2</b>	<b>5,9</b>	<b>93</b>	<b>100,0</b>	<b>8,8</b>	<b>7,7</b>

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total							
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres							
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée		
Dip. prog init	1199	64,2	11,5	9,1	1193	62,8	8,6	7,2	331	52,9	9,2	7,2	2	100,0	1,0	1,0	6573	64,7	9,7	8,1
Dip. AP même G	144	7,7	12,5	9,3	154	8,1	11,5	9,1	55	8,8	11,4	8,3					662	6,5	12,2	9,4
<b>Sous-total</b>	<b>1343</b>	<b>71,9</b>	<b>11,6</b>	<b>9,1</b>	<b>1347</b>	<b>70,9</b>	<b>8,9</b>	<b>7,4</b>	<b>386</b>	<b>61,7</b>	<b>9,5</b>	<b>7,3</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>7235</b>	<b>71,2</b>	<b>9,9</b>	<b>8,2</b>
Dip. AP autre G	24	1,3	9,0	5,7	70	3,7	6,6	4,4	25	4,0	6,9	5,0					241	2,4	7,1	5,0
<b>Sous-total</b>	<b>24</b>	<b>1,3</b>	<b>9,0</b>	<b>5,7</b>	<b>70</b>	<b>3,7</b>	<b>6,6</b>	<b>4,4</b>	<b>25</b>	<b>4,0</b>	<b>6,9</b>	<b>5,0</b>					<b>241</b>	<b>2,4</b>	<b>7,1</b>	<b>5,0</b>
Actif prog init	89	4,8	16,8	10,6	60	3,2	16,8	10,7	26	4,2	16,2	10,2					343	3,4	16,9	11,0
Actif AP	41	2,2	18,6	8,6	42	2,2	16,3	7,5	24	3,8	17,6	8,9					246	2,4	17,5	8,6
<b>Sous-total</b>	<b>130</b>	<b>7,0</b>	<b>17,4</b>	<b>9,9</b>	<b>102</b>	<b>5,4</b>	<b>16,6</b>	<b>9,4</b>	<b>50</b>	<b>8,0</b>	<b>16,9</b>	<b>9,6</b>					<b>589</b>	<b>5,8</b>	<b>17,1</b>	<b>10,0</b>
Abandon	371	19,9	4,1	3,3	381	20,1	3,7	2,9	165	26,4	4,0	3,3					2092	20,6	3,8	3,1
<b>Sous-total</b>	<b>371</b>	<b>19,9</b>	<b>4,1</b>	<b>3,3</b>	<b>381</b>	<b>20,1</b>	<b>3,7</b>	<b>2,9</b>	<b>165</b>	<b>26,4</b>	<b>4,0</b>	<b>3,3</b>					<b>2092</b>	<b>20,6</b>	<b>3,8</b>	<b>3,1</b>
<b>Total</b>	<b>1868</b>	<b>100,0</b>	<b>10,5</b>	<b>8,0</b>	<b>1900</b>	<b>100,0</b>	<b>8,2</b>	<b>6,5</b>	<b>626</b>	<b>100,0</b>	<b>8,5</b>	<b>6,4</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>10157</b>	<b>100,0</b>	<b>9,0</b>	<b>7,2</b>

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2016. Établissements : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UOQ, UQAT, ÉTS, TÉLUQ

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit								
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres								
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée
Dip. prog init	486	79,9	8,4	7,5	236	52,8	9,7	8,0	958	65,8	11,3	10,4	1740	66,0	8,7	7,1	106	45,1	9,3	7,3	80	85,1	9,7	8,7
Dip. AP même G	15	2,5	14,5	11,1	32	7,2	12,3	10,2	68	4,7	12,7	10,8	160	6,1	12,3	9,2	14	6,0	14,6	10,7	4	4,3	15,3	12,0
<b>Sous-total</b>	<b>501</b>	<b>82,4</b>	<b>8,6</b>	<b>7,6</b>	<b>268</b>	<b>60,0</b>	<b>10,0</b>	<b>8,3</b>	<b>1026</b>	<b>70,5</b>	<b>11,4</b>	<b>10,4</b>	<b>1900</b>	<b>72,1</b>	<b>9,0</b>	<b>7,2</b>	<b>120</b>	<b>51,1</b>	<b>9,9</b>	<b>7,7</b>	<b>84</b>	<b>89,4</b>	<b>10,0</b>	<b>8,8</b>
Dip. AP autre G	6	1,0	7,2	5,0	8	1,8	13,1	7,6	10	0,7	9,5	6,9	65	2,5	6,4	4,6	5	2,1	10,4	5,6				
<b>Sous-total</b>	<b>6</b>	<b>1,0</b>	<b>7,2</b>	<b>5,0</b>	<b>8</b>	<b>1,8</b>	<b>13,1</b>	<b>7,6</b>	<b>10</b>	<b>0,7</b>	<b>9,5</b>	<b>6,9</b>	<b>65</b>	<b>2,5</b>	<b>6,4</b>	<b>4,6</b>	<b>5</b>	<b>2,1</b>	<b>10,4</b>	<b>5,6</b>				
Actif prog init	9	1,5	17,8	10,8	14	3,1	15,7	9,6	63	4,3	17,4	12,9	73	2,8	16,8	9,5	2	0,9	19,0	12,5				
Actif AP	8	1,3	18,0	6,0	19	4,3	18,4	12,6	32	2,2	17,3	9,6	69	2,6	17,9	8,5	14	6,0	17,7	8,6	2	2,1	19,0	11,0
<b>Sous-total</b>	<b>17</b>	<b>2,8</b>	<b>17,9</b>	<b>8,5</b>	<b>33</b>	<b>7,4</b>	<b>17,3</b>	<b>11,3</b>	<b>95</b>	<b>6,5</b>	<b>17,3</b>	<b>11,8</b>	<b>142</b>	<b>5,4</b>	<b>17,3</b>	<b>9,0</b>	<b>16</b>	<b>6,8</b>	<b>17,9</b>	<b>9,1</b>	<b>2</b>	<b>2,1</b>	<b>19,0</b>	<b>11,0</b>
Abandon	84	13,8	3,8	3,3	138	30,9	3,7	2,9	325	22,3	3,6	3,0	528	20,0	3,8	2,9	94	40,0	3,4	2,7	8	8,5	3,6	2,8
<b>Sous-total</b>	<b>84</b>	<b>13,8</b>	<b>3,8</b>	<b>3,3</b>	<b>138</b>	<b>30,9</b>	<b>3,7</b>	<b>2,9</b>	<b>325</b>	<b>22,3</b>	<b>3,6</b>	<b>3,0</b>	<b>528</b>	<b>20,0</b>	<b>3,8</b>	<b>2,9</b>	<b>94</b>	<b>40,0</b>	<b>3,4</b>	<b>2,7</b>	<b>8</b>	<b>8,5</b>	<b>3,6</b>	<b>2,8</b>
<b>Total</b>	<b>608</b>	<b>100,0</b>	<b>8,1</b>	<b>7,0</b>	<b>447</b>	<b>100,0</b>	<b>8,7</b>	<b>6,8</b>	<b>1456</b>	<b>100,0</b>	<b>10,0</b>	<b>8,8</b>	<b>2635</b>	<b>100,0</b>	<b>8,4</b>	<b>6,4</b>	<b>235</b>	<b>100,0</b>	<b>7,9</b>	<b>5,7</b>	<b>94</b>	<b>100,0</b>	<b>9,6</b>	<b>8,4</b>

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total									
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres									
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	
Dip. prog init	1213	62,4	11,6	9,2	1156	65,3	8,8	7,4	432	61,5	9,4	7,5	2	100,0	1,0	6409	64,8	9,8	8,1			
Dip. AP même G	166	8,5	12,2	9,3	126	7,1	11,5	9,2	40	5,7	12,1	9,1				625	6,3	12,3	9,5			
<b>Sous-total</b>	<b>1379</b>	<b>70,9</b>	<b>11,6</b>	<b>9,2</b>	<b>1282</b>	<b>72,4</b>	<b>9,1</b>	<b>7,6</b>	<b>472</b>	<b>67,1</b>	<b>9,7</b>	<b>7,6</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>	<b>7034</b>	<b>71,1</b>	<b>10,0</b>	<b>8,3</b>			
Dip. AP autre G	21	1,1	9,0	6,5	68	3,8	6,3	3,9	21	3,0	5,4	3,9				204	2,1	7,1	4,8			
<b>Sous-total</b>	<b>21</b>	<b>1,1</b>	<b>9,0</b>	<b>6,5</b>	<b>68</b>	<b>3,8</b>	<b>6,3</b>	<b>3,9</b>	<b>21</b>	<b>3,0</b>	<b>5,4</b>	<b>3,9</b>				<b>204</b>	<b>2,1</b>	<b>7,1</b>	<b>4,8</b>			
Actif prog init	88	4,5	16,8	10,8	70	4,0	17,3	10,0	24	3,4	16,0	9,8				343	3,5	16,9	10,6			
Actif AP	58	3,0	17,9	9,4	35	2,0	17,4	7,9	28	4,0	16,8	7,4				265	2,7	17,7	8,9			
<b>Sous-total</b>	<b>146</b>	<b>7,5</b>	<b>17,2</b>	<b>10,2</b>	<b>105</b>	<b>5,9</b>	<b>17,3</b>	<b>9,3</b>	<b>52</b>	<b>7,4</b>	<b>16,4</b>	<b>8,5</b>				<b>608</b>	<b>6,1</b>	<b>17,3</b>	<b>9,9</b>			
Abandon	399	20,5	4,2	3,4	315	17,8	4,1	3,1	158	22,5	4,5	3,5				2049	20,7	3,9	3,1			
<b>Sous-total</b>	<b>399</b>	<b>20,5</b>	<b>4,2</b>	<b>3,4</b>	<b>315</b>	<b>17,8</b>	<b>4,1</b>	<b>3,1</b>	<b>158</b>	<b>22,5</b>	<b>4,5</b>	<b>3,5</b>				<b>2049</b>	<b>20,7</b>	<b>3,9</b>	<b>3,1</b>			
<b>Total</b>	<b>1945</b>	<b>100,0</b>	<b>10,5</b>	<b>8,1</b>	<b>1770</b>	<b>100,0</b>	<b>8,6</b>	<b>6,8</b>	<b>703</b>	<b>100,0</b>	<b>8,9</b>	<b>6,6</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>	<b>9895</b>	<b>100,0</b>	<b>9,1</b>	<b>7,2</b>			

Source : Système des cohortes étudiantes, DRJ, Université du Québec, juillet 2016. Établissements : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, ÉTS, TÉLUQ

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit									
	N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres						
			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.					
Dip. prog init	18	34,6	8,9	8,2	127	77,0	8,9	8,0	110	52,4	9,4	6,9	261	50,5	10,1	8,3	61	60,4	9,7	8,5	9	37,5	10,0	8,1	
Dip. AP même G	2	3,8	9,0	9,0	3	1,8	9,3	8,0	17	8,1	9,1	7,4	7	1,4	11,4	9,1	3	3,0	14,7	11,0	2	8,3	9,5	8,5	
Dip. Ins. NS					4	2,4	17,8	15,5	3	1,4	18,3	16,3													
<b>Sous-total</b>	<b>20</b>	<b>38,5</b>	<b>8,9</b>	<b>8,3</b>	<b>134</b>	<b>81,2</b>	<b>9,2</b>	<b>8,3</b>	<b>130</b>	<b>61,9</b>	<b>9,5</b>	<b>7,2</b>	<b>268</b>	<b>51,8</b>	<b>10,1</b>	<b>8,3</b>	<b>64</b>	<b>63,4</b>	<b>10,0</b>	<b>8,7</b>	<b>11</b>	<b>45,8</b>	<b>9,9</b>	<b>8,2</b>	
Dip. AP autre G	2	3,8	13,0	11,0	1	0,6	6,0	5,0	5	2,4	8,0	6,8	4	0,8	13,0	8,3	2	2,0	9,5	7,5					
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>3,8</b>	<b>13,0</b>	<b>11,0</b>	<b>1</b>	<b>0,6</b>	<b>6,0</b>	<b>5,0</b>	<b>5</b>	<b>2,4</b>	<b>8,0</b>	<b>6,8</b>	<b>4</b>	<b>0,8</b>	<b>13,0</b>	<b>8,3</b>	<b>2</b>	<b>2,0</b>	<b>9,5</b>	<b>7,5</b>					
Actif prog. init	1	1,9	14,0	10,0	2	1,2	16,0	13,5	11	5,2	14,9	11,0	56	10,8	17,2	13,3	3	3,0	17,0	14,0	3	12,5	18,3	14,7	
Actif AP	6	11,5	17,7	11,8	4	2,4	16,3	10,5	2	1,0	16,0	10,0	17	3,3	17,6	12,4	4	4,0	18,3	5,8	2	8,3	19,0	15,0	
<b>Sous-total</b>	<b>7</b>	<b>13,5</b>	<b>17,1</b>	<b>11,6</b>	<b>6</b>	<b>3,6</b>	<b>16,2</b>	<b>11,5</b>	<b>13</b>	<b>6,2</b>	<b>15,1</b>	<b>10,8</b>	<b>73</b>	<b>14,1</b>	<b>17,3</b>	<b>13,1</b>	<b>7</b>	<b>6,9</b>	<b>17,7</b>	<b>9,3</b>	<b>5</b>	<b>20,8</b>	<b>18,6</b>	<b>14,8</b>	
Abandon	23	44,2	2,3	2,0	24	14,5	4,3	4,0	62	29,5	4,5	3,9	172	33,3	4,3	3,8	28	27,7	4,4	3,9	8	33,3	3,4	2,9	
<b>Sous-total</b>	<b>23</b>	<b>44,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,0</b>	<b>24</b>	<b>14,5</b>	<b>4,3</b>	<b>4,0</b>	<b>62</b>	<b>29,5</b>	<b>4,5</b>	<b>3,9</b>	<b>172</b>	<b>33,3</b>	<b>4,3</b>	<b>3,8</b>	<b>28</b>	<b>27,7</b>	<b>4,4</b>	<b>3,9</b>	<b>8</b>	<b>33,3</b>	<b>3,4</b>	<b>2,9</b>	
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,0</b>	<b>7,2</b>	<b>6,0</b>	<b>165</b>	<b>100,0</b>	<b>8,7</b>	<b>7,7</b>	<b>210</b>	<b>100,0</b>	<b>8,3</b>	<b>6,4</b>	<b>517</b>	<b>100,0</b>	<b>9,2</b>	<b>7,5</b>	<b>101</b>	<b>100,0</b>	<b>9,0</b>	<b>7,4</b>	<b>24</b>	<b>100,0</b>	<b>9,5</b>	<b>7,8</b>	

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total					
	N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres			
			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.		
Dip. prog init	71	37,8	10,3	7,4	606	65,1	7,3	6,1	56	62,9	8,4	7,3			1319	57,9	8,6	7,1
Dip. AP même G	4	2,1	15,0	9,0	47	5,0	8,2	6,4							85	3,7	9,3	7,3
Dip. Ins. NS									1	1,1	19,0	7,0			8	0,4	18,1	14,8
<b>Sous-total</b>	<b>75</b>	<b>39,9</b>	<b>10,6</b>	<b>7,5</b>	<b>653</b>	<b>70,1</b>	<b>7,4</b>	<b>6,2</b>	<b>57</b>	<b>64,0</b>	<b>8,6</b>	<b>7,3</b>			<b>1412</b>	<b>62,0</b>	<b>8,7</b>	<b>7,1</b>
Dip. AP autre G					9	1,0	11,2	7,6							23	1,0	10,6	7,7
<b>Sous-total</b>					<b>9</b>	<b>1,0</b>	<b>11,2</b>	<b>7,6</b>							<b>23</b>	<b>1,0</b>	<b>10,6</b>	<b>7,7</b>
Actif prog. init	19	10,1	16,9	11,2	43	4,6	17,3	9,9	10	11,2	17,9	11,9			148	6,5	17,0	11,8
Actif AP	10	5,3	17,6	10,6	18	1,9	17,1	8,1	1	1,1	19,0	9,0			64	2,8	17,4	10,3
<b>Sous-total</b>	<b>29</b>	<b>15,4</b>	<b>17,1</b>	<b>11,0</b>	<b>61</b>	<b>6,6</b>	<b>17,2</b>	<b>9,4</b>	<b>11</b>	<b>12,4</b>	<b>18,0</b>	<b>11,6</b>			<b>212</b>	<b>9,3</b>	<b>17,2</b>	<b>11,3</b>
Abandon	94	44,7	4,8	4,2	208	22,3	4,0	3,2	21	23,6	4,0	3,4			630	27,7	4,2	3,6
<b>Sous-total</b>	<b>84</b>	<b>44,7</b>	<b>4,8</b>	<b>4,2</b>	<b>208</b>	<b>22,3</b>	<b>4,0</b>	<b>3,2</b>	<b>21</b>	<b>23,6</b>	<b>4,0</b>	<b>3,4</b>			<b>630</b>	<b>27,7</b>	<b>4,2</b>	<b>3,6</b>
<b>Total</b>	<b>188</b>	<b>100,0</b>	<b>9,0</b>	<b>6,5</b>	<b>931</b>	<b>100,0</b>	<b>7,3</b>	<b>5,7</b>	<b>89</b>	<b>100,0</b>	<b>8,7</b>	<b>6,9</b>			<b>2277</b>	<b>100,0</b>	<b>8,2</b>	<b>6,6</b>

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2016. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉTS, TÉLUQ

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2007 suivie durant 8 années**  
**LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit				
	N	%	Durée	Trimestres			N	%	Durée	Trimestres			N	%	Durée	Trimestres				
				Prés.	Durée	N				Prés.	Durée	N				Prés.	Durée	N	Prés.	Durée
Dip. prog init	28	50,0	15,5	13,9	17	35,4	15,9	14,9	113	45,6	15,9	14,7	3	20,0	18,0	13,7	2	66,7	19,5	16,0
Dip. AP même G	2	3,6	13,0	13,0					8	3,2	20,1	18,3								
<b>Sous-total</b>	<b>30</b>	<b>53,6</b>	<b>15,4</b>	<b>13,9</b>	<b>17</b>	<b>35,4</b>	<b>15,9</b>	<b>14,9</b>	<b>121</b>	<b>48,8</b>	<b>16,2</b>	<b>14,9</b>	<b>3</b>	<b>20,0</b>	<b>18,0</b>	<b>13,7</b>	<b>2</b>	<b>66,7</b>	<b>19,5</b>	<b>16,0</b>
Dip. AP autre G	4	7,1	2,8	2,8	2	4,2	1,5	1,5	8	3,2	5,9	5,1	1	6,7	21,0	15,0				
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>7,1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,8</b>	<b>2</b>	<b>4,2</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>8</b>	<b>3,2</b>	<b>5,9</b>	<b>5,1</b>	<b>1</b>	<b>6,7</b>	<b>21,0</b>	<b>15,0</b>				
Actif prog init	9	16,1	23,4	20,1	10	20,8	23,5	21,9	50	20,2	23,9	21,6	4	26,7	23,8	19,8				
Actif AP									11	4,4	24,5	21,4	4	26,7	23,0	13,3				
<b>Sous-total</b>	<b>9</b>	<b>16,1</b>	<b>23,4</b>	<b>20,1</b>	<b>10</b>	<b>20,8</b>	<b>23,5</b>	<b>21,9</b>	<b>61</b>	<b>24,6</b>	<b>24,0</b>	<b>21,6</b>	<b>8</b>	<b>53,3</b>	<b>23,4</b>	<b>16,5</b>				
Abandon	13	23,2	8,1	7,5	19	39,6	6,6	6,4	58	23,4	6,7	6,1	3	20,0	5,0	5,0	1	33,3	6,0	6,0
<b>Sous-total</b>	<b>13</b>	<b>23,2</b>	<b>8,1</b>	<b>7,5</b>	<b>19</b>	<b>39,6</b>	<b>6,6</b>	<b>6,4</b>	<b>58</b>	<b>23,4</b>	<b>6,7</b>	<b>6,1</b>	<b>3</b>	<b>20,0</b>	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>	<b>1</b>	<b>33,3</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>100,0</b>	<b>14,1</b>	<b>12,6</b>	<b>48</b>	<b>100,0</b>	<b>13,2</b>	<b>12,4</b>	<b>248</b>	<b>100,0</b>	<b>15,5</b>	<b>14,2</b>	<b>15</b>	<b>100,0</b>	<b>18,5</b>	<b>13,5</b>	<b>3</b>	<b>100,0</b>	<b>15,0</b>	<b>12,7</b>

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2007 suivie durant 8 années**  
**LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total						
	N	%	Durée	Trimestres			N	%	Durée	Trimestres			N	%	Durée	Trimestres			
				Prés.	Durée	N				Prés.	Durée	N				Prés.	Durée	N	Prés.
Dip. prog init	8	33,3	18,6	14,8	2	9,5	22,0	16,5	8	42,1	19,4	15,1	181	41,7	16,3	14,6			
Dip. AP même G					1	4,8	22,0	21,0					11	2,5	19,0	17,5			
<b>Sous-total</b>	<b>8</b>	<b>33,3</b>	<b>18,6</b>	<b>14,8</b>	<b>3</b>	<b>14,3</b>	<b>22,0</b>	<b>18,0</b>	<b>8</b>	<b>42,1</b>	<b>19,4</b>	<b>15,1</b>	<b>192</b>	<b>44,2</b>	<b>16,4</b>	<b>14,8</b>			
Dip. AP autre G	2	8,3	8,5	3,5	1	4,8	1,0	1,0	1	5,3	1,0	1,0	19	4,4	5,3	4,2			
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>8,3</b>	<b>8,5</b>	<b>3,5</b>	<b>1</b>	<b>4,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1</b>	<b>5,3</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>19</b>	<b>4,4</b>	<b>5,3</b>	<b>4,2</b>			
Actif prog init	4	16,7	25,0	24,8	4	19,0	25,0	19,5	4	21,1	24,3	22,3	85	19,6	23,9	21,5			
Actif AP	1	4,2	23,0	14,0	1	4,8	21,0	17,0	1	5,3	25,0	2,0	18	4,1	23,9	17,8			
<b>Sous-total</b>	<b>5</b>	<b>20,8</b>	<b>24,6</b>	<b>22,6</b>	<b>5</b>	<b>23,8</b>	<b>24,2</b>	<b>19,0</b>	<b>5</b>	<b>26,3</b>	<b>24,4</b>	<b>18,2</b>	<b>103</b>	<b>23,7</b>	<b>23,9</b>	<b>20,8</b>			
Abandon	9	37,5	7,1	6,1	12	57,1	6,3	5,4	5	26,3	11,8	11,2	120	27,6	7,0	6,4			
<b>Sous-total</b>	<b>9</b>	<b>37,5</b>	<b>7,1</b>	<b>6,1</b>	<b>12</b>	<b>57,1</b>	<b>6,3</b>	<b>5,4</b>	<b>5</b>	<b>26,3</b>	<b>11,8</b>	<b>11,2</b>	<b>120</b>	<b>27,6</b>	<b>7,0</b>	<b>6,4</b>			
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>100,0</b>	<b>14,7</b>	<b>12,2</b>	<b>21</b>	<b>100,0</b>	<b>12,5</b>	<b>10,2</b>	<b>19</b>	<b>100,0</b>	<b>17,7</b>	<b>14,2</b>	<b>434</b>	<b>100,0</b>	<b>15,1</b>	<b>13,5</b>			

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2016. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉTS, TÉLUQ



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

DOCUMENT PRÉPARÉ POUR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR  
LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE (L.R.Q., c. E-14.1)

DÉCLARATION DES INDICATEURS DE SUIVI DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES

AVEC PROJECTIONS 2015-2016

Octobre 2016

I. Éléments d'information	II. Observations et prévisions										III. Remarques
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Année				
INDICATEURS	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<b>Clientèle étudiante (a)</b>											
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	3 930,03	4 239,98	4 164,11	4 731,93	5 028,70	5 218,37				
2	Effectif étudiant en nombre absolu	6 016	6 403	6 383	6 853	7 158	7 421				
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	2 787	3 128	3 261	3 460	3 640	3 919				
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	1 950	2 073	2 040	2 235	2 323	2 277				
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	1 279	1 202	1 082	1 158	1 195	1 225				
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	21,3	18,8	17	16,9	16,7	16,5				
7	Effectif étudiant étranger	271	238	249	268	257	321				
8	Effectif étudiant étranger	4,5	3,7	3,9	3,9	3,6	4,3				
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	10	14	12	15	11	9				
10	Stagiaires postdoctoraux	10	11	11	11	12	13				
11	Résidents en médecine	0	0	0	0	0	0				
<b>Professeurs</b>											
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	15	22	27	22	20	21				
13	Nombre de professeurs (total)	163,8	173,3	190,4	192,3	198,5	213,7				
a)	Nombre de professeurs réguliers	191	198,0	210,0	219	231	242				
b)	Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n.d.	4,0	2,0	1	0	0				
14	Nombre de chargés de cours	381	422	400	477	550	694				
15	Nombre moyen de cours par professeur	3,6	3,0	3,0	3,1	3,2	3,2				
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	2,2	2,0	2,2	2,1	2,0	1,5				
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	17,0	18,1	17,1	18,0	18,3	18,3				
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	7,8	6,9	5,7	6,0	6,0	5,7				
19	Ratio EEETP / professeur	24,0	24,5	21,9	24,6	25,3	24,4				
20	Cours donnés par les professeurs	583,0	519,9	565,2	596,6	635,6	688,9				
21	Cours donnés par les chargés de cours	826,8	852,1	885,4	994,0	1089,5	1032,9				
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	37,8	42,4	70,2	48,0	59,4	75,6				

(a) Les données sur la clientèle étudiante concernent le trimestre d'automne, sauf pour les données étudiantes sur l'EEETP et les résidents en médecine, qui sont comptabilisées sur une base annuelle.

Source - clientèle étudiante: SID-Enseignement, Université du Québec, 30 septembre 2016

Source - professeurs : Système de gestion académique GESTA II, UQO, septembre 2016

les activités «RECHER» (sans sigle de cours) ne font pas partie du calcul

Basé sur le temps de « présence » des profs (incluant profs invités)  
Basé sur la répartition des postes 2015-2016 + 5 postes non intégrés en sciences naturelles

Prof invité à l'EMI et 3 profs invités en sciences comptables ne font pas partie du calcul  
634 chargés de cours + 60 autres ressources (9.02)

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

INDICATEURS	Année	Année							
		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2015-2016	
<b>Recherche</b>	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2015-2016	
23 Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	2,30	0,47	0,93	0,13	0,51	0,36	0,36	
24 Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,20	0,20	0,20	0,00	0,06	0,04	0,04	
25 Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	4,76	5,13	5,68	6,04	6,14	6,44	6,44	
26 Contrats de recherche	M\$	0,19	0,18	0,23	0,11	0,02	0,17	0,17	
27 Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	1,07	1,34	1,22	1,56	1,58	1,25	1,25	
28-1 Revenus moyens de recherche par professeur	\$	73 984	53 972	59 453	56 035	54 720	55 709	55 709	
28-2 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	2 304 093	155 404	463 015	126 775	254 465	179 062	179 062	
28-3 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	49 077	48 841	49 832	53 934	50 780	51 920	51 920	
28-4 Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	30 982	45 125	46 060	54 250	5 641	27 910	27 910	
28-a Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	96	107	115	112	122	125	125	
28-b Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	1	3	2	1	2	2	2	
28-c Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	97	105	114	112	121	124	124	
28-d Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	6	4	5	2	4	6	6	
29 Part de la recherche contractuelle									
29-1 - Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	3%	3%	3%	2%	0%	2%	2%	
29-2 - Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	6%	4%	4%	2%	3%	5%	5%	
30 Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	59%	62%	60%	58%	61%	58%	58%	

\* Les données 2015-2016 sont incomplètes et ne sont pas officielles

I. Éléments d'information	II. Observations et prévisions (a)										III. Remarques	
	Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne											
INDICATEURS	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Réussite des études de baccalauréat (b)</b>												
31 Persévérance après 1 an (c)	%	84,1	81,2	82,8	81,9	82,3	83,8	83,3	81,3	81,1	82,6	82,2
32 Diplomation après 6 ans (d)	%	78,6	72,7	76,1	75,3	76,8	77,3					
<b>Diplomation par secteur au baccalauréat</b>												
33 Samé (total)	%	59,4	59,0	60,4	60,7	59,8	55,3					
a) Temps plein	%	78,2	71,4	75,2	75,4	72,0	79,7					
b) Temps partiel	%	38,5	42,3	40,2	43,9	43,6	48,7					
34 Sciences pures et appliquées (total)	%	57,6	55,6	45,8	63,0	34,3	39,3					
a) Temps plein	%	57,7	75,0	57,1	76,7	57,1	55,0					
b) Temps partiel	%	57,1	0,0	30,0	37,5	0,0	0,0					
35 Sciences de l'administration (total) (e)	%	73,6	70,8	72,8	68,0	68,6	66,8					
a) Temps plein	%	81,0	77,5	82,3	75,0	78,1	76,6					
b) Temps partiel	%	31,8	49,2	39,6	34,1	39,7	32,8					
36 Éducation (total)	%	79,0	73,8	71,3	78,8	75,7	75,2					
a) Temps plein	%	79,4	74,6	75,8	79,1	80,9	80,1					
b) Temps partiel	%	50,0	33,3	29,4	66,7	44,0	21,4					
37 Droit (total)	%											
a) Temps plein	%											
b) Temps partiel	%											
38 Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	67,1	63,9	67,1	68,1	69,6	69,9					
a) Temps plein	%	78,0	68,8	73,8	73,3	77,2	77,0					
b) Temps partiel	%	32,9	44,3	46,1	47,1	44,2	38,2					
39 Ensemble des secteurs (total)	%	69,4	65,7	67,2	67,8	67,3	68,2					
a) Temps plein	%	78,6	72,7	76,1	75,3	76,8	77,3					
b) Temps partiel	%	35,5	43,3	41,2	42,9	40,9	39,4					
<b>Réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>												
40 Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	58,8	53,8	58,6	49,6	53,4	58,3	57,6	49,7			
41 Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	66,9	61,3	65,9	54,3	61,4	66,1					
42 Diplomation au doctorat après 8 ans	%	0,0	0,0	17,6	21,4							

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.  
 (b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.  
 (c) Cette catégorie concerne les nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.  
 (d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.  
 (e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

Nom de l'établissement : Université du Québec en Outaouais		Année										Date : 2016-09-30
		2009-2010	2010-2011 (11 mois)	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Page 4 de 6		III. Remarques	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions										
DONNÉES FINANCIÈRES												
Fonds de fonctionnement												
A. Revenus												
43 Subvention du MEELS		k\$	48 378 \$	46 193 \$	54 201 \$	52 686 \$	58 027 \$	58 380 \$	59 939 \$			
44 Revenus provenant des étudiants (total)		k\$	10 506 \$	11 777 \$	12 752 \$	13 058 \$	14 777 \$	15 911 \$	16 900 \$			
a) Droits de scolarité		k\$	7 155 \$	8 078 \$	9 154 \$	9 268 \$	10 530 \$	11 342 \$	11 903 \$			
b) Forfaitaires étudiants étrangers		k\$	285 \$	869 \$	633 \$	733 \$	940 \$	1 115 \$	1 403 \$			
c) Forfaitaires étudiants canadiens		k\$	899 \$	512 \$	454 \$	282 \$	362 \$	352 \$	376 \$			
d) Cotisations des étudiants		k\$	632 \$	700 \$	738 \$	741 \$	824 \$	879 \$	910 \$			
e) Autres revenus provenant des étudiants		k\$	1 535 \$	1 618 \$	1 773 \$	2 034 \$	2 121 \$	2 223 \$	2 308 \$			
45 Autres revenus		k\$	7 377 \$	6 131 \$	6 421 \$	5 969 \$	6 281 \$	5 999 \$	5 976 \$			
a) Revenus du Fonds de dotation et revenus		k\$	449 \$	518 \$	496 \$	509 \$	517 \$	308 \$	279 \$			
b) Ventes externes		k\$	3 832 \$	3 542 \$	3 990 \$	3 901 \$	3 995 \$	3 725 \$	3 689 \$			
c) Autres revenus		k\$	3 096 \$	2 071 \$	1 935 \$	1 559 \$	1 769 \$	1 966 \$	2 008 \$			
46 Total des revenus		k\$	66 261 \$	64 101 \$	73 374 \$	71 713 \$	79 085 \$	80 290 \$	82 815 \$			
B. Dépenses												
47 Salaires		k\$	38 795 \$	39 458 \$	45 437 \$	46 437 \$	48 715 \$	53 171 \$	55 233 \$			
48 Avantages sociaux		k\$	7 324 \$	7 334 \$	8 597 \$	8 981 \$	9 518 \$	10 374 \$	11 324 \$			
49 Autres dépenses		k\$	12 807 \$	11 289 \$	13 210 \$	13 211 \$	12 930 \$	13 685 \$	13 809 \$			
50 Total des dépenses		k\$	58 926 \$	58 081 \$	67 244 \$	68 629 \$	71 163 \$	77 230 \$	80 366 \$			
51 Résultat de l'exercice		k\$	7 335 \$	6 020 \$	6 130 \$	3 084 \$	7 922 \$	3 060 \$	2 449 \$			
Fonds avec restrictions												
A. Revenus												
52 Subventions, dons et commandites provinciales		k\$	1 331 \$	1 516 \$	2 148 \$	1 932 \$	3 295 \$	3 411 \$	3 027 \$			
53 Subventions, dons et commandites fédérales		k\$	3 590 \$	2 776 \$	3 372 \$	3 658 \$	2 696 \$	2 586 \$	2 455 \$			
54 Autres revenus		k\$	1 035 \$	1 167 \$	1 110 \$	1 418 \$	1 447 \$	1 312 \$	1 895 \$			
55 Total des revenus		k\$	5 956 \$	5 459 \$	6 630 \$	7 008 \$	7 438 \$	7 309 \$	7 377 \$			
B. Dépenses												
56 Salaires et avantages sociaux		k\$	1 847 \$	2 180 \$	2 610 \$	2 719 \$	3 284 \$	3 707 \$	3 571 \$			
57 Autres dépenses		k\$	4 109 \$	3 279 \$	4 020 \$	4 289 \$	4 154 \$	3 602 \$	3 806 \$			
58 Total des dépenses		k\$	5 956 \$	5 459 \$	6 630 \$	7 008 \$	7 438 \$	7 309 \$	7 377 \$			
59 Résultat de l'exercice		k\$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$			





Université du Québec en Outaouais

# Système d'information financière des universités 2015-2016



Responsable des ressources financières

2016-09-16

Date

**Université du Québec en Outaouais**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**au 30 avril 2016**

ACTIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
<b>ACTIF</b>								
<b>Actif à court terme</b>								
1	Encaisse (001)	1 589 428	0	0	0	0	0	1 589 428
2	Placements à court terme (005)	0	0	0	0	0	0	0
3	Intérêts courus à recevoir (010)	0	0	0	0	0	0	0
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	0	0	0	0	0	0	0
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	17 402 513	---	---	---	---	---	17 402 513
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	835 009	---	---	---	---	---	835 009
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	2 420 137	195 882	1 499 727	0	0	0	4 115 746
8	Encassements exigibles à court terme (141, 142)	0	0	0	0	0	0	0
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	0	6 587 340	550 189	0	0	(7 137 529)	(0)
10	Frais payés d'avance (070)	74 170	0	0	0	0	0	74 170
11	Stocks (075)	0	0	---	0	0	0	0
	<b>Total de l'actif court terme</b>	<b>22 321 257</b>	<b>6 783 222</b>	<b>2 049 916</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(7 137 529)</b>	<b>24 016 866</b>
<b>Actif à long terme</b>								
12	Frais reportés (080)	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	0	0	0	0	0	0	0
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	0	0	0	0	0	0	0
15	Placements à long terme (125, 130)	0	0	0	0	0	0	0
16	Effets à recevoir à long terme (124)	405 398	0	0	0	0	0	405 398
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	0	0	0	0	0	0	0
18	Immobilisations (105)	---	---	104 096 489	---	---	---	104 096 489
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	---	---	0	---	---	---	0
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	0	0	214 909	0	0	0	214 909
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	0	0	0	0	0	0	0
22	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>22 726 655</b>	<b>6 783 222</b>	<b>106 361 314</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(7 137 529)</b>	<b>128 733 662</b>

**Université du Québec en Outaouais  
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
au 30 avril 2016**

PASSIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
<b>Passif à court terme</b>								
23	Découvert de banque (201)	0	0	0	0	0		\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	16 000 000	0	0	0	0		16 000 000
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	0	0	0	0	0		0
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	0	---	---	---	---		\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	6 932 501	190 924	---	---	---		7 123 425
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	0	0	---	0	0		\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	1 956 697	218 730	156 704	0	0		2 332 131
30	Produits reportés (260)	463 777	0	---	---	0		463 777
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	0	6 373 568	(0)	0	0		6 373 568
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	0	0	2 786 032	0	0		2 786 032
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	7 120 683	0	16 846	0	0	(7 137 529)	(0)
<b>40</b>	<b>Total du passif à court terme</b>	<b>32 473 658</b>	<b>6 783 222</b>	<b>2 959 582</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(7 137 529)</b>	<b>35 078 933</b>
<b>Passif à long terme</b>								
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	10 840 000	0	0	0	0		10 840 000
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	0	0	848 454	0	0		848 454
36	Obligations décollant des contrats de location - acquisition (335)	0	0	20 664 820	0	0		20 664 820
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	0	0	63 224 119	---	---		63 224 119
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	0	0	0	0	0	(0)	(0)
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	0	0	0	0	0		\$ 39
<b>40</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>43 313 658</b>	<b>6 783 222</b>	<b>87 696 975</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(7 137 529)</b>	<b>130 656 326</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>								
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	1 468 503	0	1 832 987	0	0		3 301 490
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302, FD et AF)	---	---	---	---	0		\$ 42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	(22 055 506)	---	---	---	---		(22 055 506)
44	Produits nets non transférés d'origine interne (350 FD)	---	---	---	0	---		\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	---	---	---	0	---		\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	---	---	16 831 352	---	---		16 831 352
<b>47</b>	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>	<b>(20 587 003)</b>	<b>-</b>	<b>18 664 339</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>(1 922 664)</b>
<b>48</b>	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>	<b>22 726 655</b>	<b>6 783 222</b>	<b>106 361 314</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>(7 137 529)</b>	<b>128 733 662</b>

Université du Québec en Outaouais  
État des produits  
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
1	Droits de scolarité (401)	11 902 535	---	---	---	---	---	11 902 535
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	1 281 323	---	---	---	---	---	1 281 323
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	376 445	---	---	---	---	---	376 445
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	121 943	---	---	---	---	---	121 943
5	Cotisations des étudiants (435)	910 329	---	---	---	---	---	910 329
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (430)	2 307 185	---	---	---	---	---	2 307 185
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	0	---	---	---	---	---	0
<b>8</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ETUDIANTS</b>	<b>16 899 760</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>16 899 760</b>
9	Subventions du Ministère (515)	59 939 076	1 559 284	0	---	---	---	61 498 360
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 405)	55 232	1 467 548	128 741	0	---	---	1 651 521
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	756 565	2 455 425	32 462	0	---	---	3 244 452
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	639 269	569 954	0	0	---	---	1 209 214
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	---	---	234 339	---	---	---	234 339
14	Annulissement des appports reportés afférents aux immobilisations:	---	---	---	---	---	---	---
15	Ministère (530)	---	---	2 707 142	---	---	---	2 707 142
16	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	---	---	207 185	---	---	---	207 185
17	Gouvernement du Canada (532)	---	---	383 750	---	---	---	383 750
17	Autres (533)	---	---	96 848	---	---	---	96 848
<b>18</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>61 390 133</b>	<b>6 043 211</b>	<b>3 790 467</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>71 223 811</b>
19	Intérêts et dividendes (435)	22 957	0	0	0	0	0	22 957
20	Intérêts sur les avances interfondées (440)	0	0	0	0	0	0	0
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	---	---	---	0
22	Produits provenant d'une fondation (446)	278 628	193 656	1 248	(0)	0	0	473 532
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	50 677	1 113 210	0	(0)	0	0	1 163 887
24	Gains sur vente de placements (526)	---	---	0	---	---	---	0
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	---	---	0	---	---	---	0
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	256 211	---	---	---	---	---	256 211
27	Ventes externes (460)	3 689 368	27 380	---	---	---	---	3 716 748
28	Autres produits (466, 470)	226 977	---	---	---	---	---	226 977
<b>29</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>	<b>4 524 818</b>	<b>1 341 246</b>	<b>1 248</b>	<b>(0)</b>	<b>0</b>	<b>---</b>	<b>5 869 312</b>
<b>30</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>82 814 711</b>	<b>7 377 457</b>	<b>3 791 715</b>	<b>(0)</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>93 983 883</b>

Université du Québec en Outaouais  
État des charges  
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
<b>Masses salariales</b>								
1	Direction							
2	Général	3 155 656	0					3 155 656
3	Enseignants-chercheurs	24 494 370	649 439					25 143 809
4	Chargés de cours	11 163 729	29 182				(0)	11 192 911
5	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	355 864	985 913					1 341 777
6	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	561 316	886 135					1 447 451
7	Personnel professionnel non enseignant	6 703 705	132 934					6 836 639
8	Personnel de soutien technique	3 479 822	273 321					3 753 143
9	Personnel de soutien de bureau	4 979 985	48 498					5 028 483
10	Personnel de métier et ouvrier	338 032	4 836					342 868
11	Avantages sociaux (700)	11 323 691	538 919					11 862 610
12	<b>TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>	<b>66 557 670</b>	<b>3 571 177</b>				(0)	<b>70 128 847</b>
13	Avantages sociaux (finus (704)	767 059						767 059
14	Variation de la provision pour bonnes emploieuses, malades, veuves, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	85 816	(29 434)					56 382
15	Frais pour congés subventionnés et déduits (705)	68 943	15 253					84 196
16	Stipendios post-mortem (706)	13 805	392 262					406 067
17	Prévisions de retraite (710)	232 655	3 666					236 321
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 293 706	744 978					2 038 684
19	Bonuses (735)	439 286	1 002 916					1 442 202
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	978 128	560 180					1 538 308
21	Fournitures et matériel (745)	1 066 073	143 869					1 209 942
22	Coûts des marchandises vendues (755)							
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	3 430 971	535 091					3 966 062
24	Volumes et périodiques (750)	996 514	21 940					1 018 454
25	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 825)	1 667 369	84 852					1 752 221
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	66 943	6 714					73 657
27	Location-exploitation (830)	27 510	128					27 638
28	Transfert de coûts indirects (865)		256 211					256 211
29	Pertes sur vente de placement (886)	1 853						1 853
30	Biens sous le seal de capitalisation (892)	408 865	67 654					476 519
31	Biens de nature non capitalisable (893)			13 621				13 621
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	391 102	(0)	259 167				650 269
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)			1 589 941				1 589 941
34	Perte sur la cession d'immobilisations (885)							
35	Amortissement des immobilisations (890)			5 547 111				5 547 111
36	Amortissement des autres éléments de l'actif (891)			52 632				52 632
37	Autres charges (860, 870)	270 699						270 699
38	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>	<b>14 214 709</b>	<b>3 800 200</b>	<b>7 462 472</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 477 461</b>
39	Ventes internes (878)	(333 671)						(333 671)
40	Gains et pertes latents (877)							
41	<b>TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES</b>	<b>13 881 038</b>	<b>3 800 200</b>	<b>7 462 472</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 143 790</b>
42	Éléments extraordinaires (880)	(62 586)	(0)					(62 586)
43	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>80 365 823</b>	<b>7 377 457</b>	<b>7 462 472</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>95 205 751</b>
44	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS</b>							
45	<b>PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>2 448 869</b>	<b>(0)</b>	<b>(3 670 579)</b>	<b>(0)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(1 221 869)</b>

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec en Outaouais  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

Page 4

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8
1	SOLDE AU DÉBIT DE L'ANNÉE	(19 874 302)	0	19 119 506	0	0	(751 796)	1
2	Redressement des années précédentes	0	0	0	0	0	\$	2
3	Solde de fonds redressé	(19 874 302)	0	19 119 506	0	0	(751 796)	3
4	Produits de l'année	82 814 711	7 377 457	3 791 715	(0)	0	93 983 883	4
5	Charges de l'année	80 365 822	7 377 457	7 462 472	0	0	95 205 751	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 448 889	(0)	(3 670 757)	(0)	0	(1 221 868)	6
7	Réval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite	54 000	-	-	-	-	54 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations	0	-	-	-	-	0	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	0	-	-	-	-	0	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	3 215 590	0	3 215 590	0	0	3 215 590	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	(712 701)	(0)	(455 167)	(0)	0	(1 167 868)	11
12	Sous-total	(20 587 003)	(0)	18 664 339	(0)	-	(1 922 664)	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(20 587 003)	(0)	18 664 339	(0)	-	(1 922 664)	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec en Outaouais  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

Annexe 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1 Droits de scolarité (401)	11 902 235	---	---	---	---	0	---	---	---	11 902 235
2 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	1 281 323	---	---	---	---	---	1 281 323
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	376 445	---	---	---	---	---	376 445
4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	121 943	---	---	---	---	---	121 943
5 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	910 329	---	---	910 329
6 Admissions, inscriptions, annués, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	83 625	0	710 315	1 513 245	0	0	0	0	0	2 307 185
7 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
<b>8 Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>11 986 160</b>	<b>---</b>	<b>710 315</b>	<b>3 292 956</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>910 329</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>16 899 760</b>
9 Subventions du Ministère (515)	---	---	---	59 227 477	---	---	411 599	---	---	59 939 076
10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	200	7 806	0	1 800	9 158	36 599	(331)	0	---	55 232
11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	756 565	0	0	0	0	0	0	---	756 565
12 Autres produits et aides de gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	198 360	13 607	15 688	410 605	0	1 000	0	0	---	639 260
<b>13 Total des subventions</b>	<b>198 560</b>	<b>777 978</b>	<b>15 688</b>	<b>59 939 882</b>	<b>9 158</b>	<b>37 599</b>	<b>411 268</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>61 590 153</b>
14 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	22 957	---	0	0	0	---	22 957
15 Intérêts sur les avances interfonks (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	---	0
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	---	---	0	0	0	---	0
17 Produits provenant d'une fondation (446)	10 900	1 340	0	0	13 000	0	253 388	0	---	278 628
18 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	6 521	13 005	0	1 789	0	1 500	27 262	0	---	50 077
19 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	---	0
20 Recouvrement des coûts indirects (465)	32 558	255 611	0	80 872	27 420	126 677	862 379	2 511 528	---	3 689 368
21 Ventes externes (460)	31 285	3 973	43 958	9 054	232	164 990	0	0	---	226 977
22 Autres produits (466, 470)	---	---	21 116	9 054	---	---	---	---	---	---
<b>23 Total des produits autres</b>	<b>81 264</b>	<b>274 529</b>	<b>65 374</b>	<b>114 675</b>	<b>40 652</b>	<b>203 767</b>	<b>1 143 029</b>	<b>2 511 528</b>	<b>---</b>	<b>4 524 838</b>
<b>24 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12 268 984</b>	<b>1 052 507</b>	<b>791 377</b>	<b>63 347 513</b>	<b>49 810</b>	<b>331 366</b>	<b>2 464 626</b>	<b>2 511 528</b>	<b>---</b>	<b>82 814 711</b>

Université du Québec en Outaouais  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

Annexe 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Stabilité à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Dd'ail. Annexe IS	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	Masses salariales									
2	Direction	479 937	0	270 934	1 765 231	308 844	205 030	0	0	3 155 656
3	Gérence	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Enseignants-chercheurs	24 475 938	13 009	0	0	5 423	0	0	0	24 494 370
5	Chargés de cours	11 163 729	0	0	0	0	0	0	0	11 163 729
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	291 926	64 838	153 023	11 902	16 514	47 168	0	0	356 964
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	180 265	152 444	1 346 791	1 831 232	237 943	492 111	0	0	5 613 116
8	Personnel professionnel non enseignant	2 492 749	0	1 525 908	634 113	187 482	65 667	0	0	6 703 705
9	Personnel de soutien technique	1 012 710	0	653 661	1 419 775	91 341	352 215	0	0	3 479 422
10	Personnel de soutien de bureau	2 338 247	2 251	0	4 931	331 398	264 636	0	0	4 979 985
11	Personnel de soutien et courrier	8 495 787	31 739	874 212	219 645	151 501	0	0	0	338 732
12	Avantages sociaux (700) - Compléter l'annexe 14									
13	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>50 953 791</b>	<b>264 272</b>	<b>4 824 129</b>	<b>6 953 375</b>	<b>868 517</b>	<b>1 426 827</b>	<b>(0)</b>	<b>0</b>	<b>66 557 370</b>
14	Avantages sociaux (704)									
15	Variation de la provision (revenus supplémentaires, malades, vacances, congés sociaux et autres avantages)	13 005	0	21 918	51 624	(39 707)	61 179	0	767 059	767 059
16	Frais pour congés sabbatiques et départs (705)	68 943	0	0	0	0	0	0	0	68 943
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	13 895	0	0	0	0	0	0	13 895
18	Formation et perfectionnement (710)	121 398	(2 915)	41 438	56 161	3 294	10 487	0	0	232 855
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 724, 730)	946 357	189 295	11 666	94 529	23 203	20 912	217	0	1 293 766
20	Bourses (715)	8 355	62 137	1 000	0	0	364 794	0	0	436 286
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	176 653	99 437	4 798	423 319	14 861	197 791	829	0	978 128
22	Fournitures et matériel (745)	421 488	25 633	305 354	119 695	4 884	39 514	108 080	0	1 066 073
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
24	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	737 335	60 009	540 239	422 151	111 339	804 895	271 337	0	5 180 971
25	Volumes et périodiques (750)	26 448	3 343	948 291	17 687	15	130	0	0	996 314
26	Charges liées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	3 666	1 926	102 286	614	1 282 414	19 422	257 041	0	1 667 269
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	879	412	0	83	21 173	0	44 398	0	66 945
28	Location-exploitation (830)	172	0	0	11 415	546	6 176	9 201	0	27 510
29	Pertes sur vente de placement (886)	0	0	0	1 853	0	0	0	0	1 853
30	Biens sous le vent de capitalisation (892)	14 465	10 777	234 791	2 021	123 451	8 269	0	0	408 885
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	585	0	0	352 519	1 344	11 885	24 769	0	391 022
33	Intérêts relatifs aux tranches interfonde (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	270 699	0	0	0	0	270 699
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>2 540 949</b>	<b>464 549</b>	<b>2 211 501</b>	<b>1 827 370</b>	<b>162 870</b>	<b>1 552 218</b>	<b>724 141</b>	<b>767 059</b>	<b>14 204 709</b>
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
37	Ventes intenses (878)	(6 620)	(212 130)	0	(86)	(11 509)	0	(105 324)	0	(333 671)
38	Gains et pertes latentes (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
39	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>53 490 120</b>	<b>516 691</b>	<b>7 035 630</b>	<b>8 780 657</b>	<b>5 220 511</b>	<b>1 019 878</b>	<b>2 978 226</b>	<b>767 059</b>	<b>80 428 408</b>
40	Éléments extraordinaires (880)	(29 933)	(19 588)	(6 330)	(6 370)	(6 416)	(0)	(819)	0	(62 860)
41	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>53 460 187</b>	<b>516 691</b>	<b>7 016 042</b>	<b>8 774 287</b>	<b>5 214 095</b>	<b>1 019 878</b>	<b>618 817</b>	<b>767 059</b>	<b>80 365 822</b>

Université du Québec en Outaouais  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

Annexe 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1 Subventions de Ministère (415)	823 413	101 116	52 804	0	74 150	0	507 801	0		1 592 284
2 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	1 407 548	0	0	0	0	0	0		1 407 548
3 Subventions de gouvernement du Canada (415, 490)	0	2 435 425	0	0	0	20 000	0	0		2 455 425
4 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	(12 400)	576 334	0	0	0	0	0	0		563 934
<b>5 Total des subventions</b>	<b>808 013</b>	<b>4 580 443</b>	<b>52 804</b>	<b>0</b>	<b>74 150</b>	<b>20 000</b>	<b>507 801</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 043 211</b>
6 Indélicte et de dividendes (495)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
7 Intérêts sur les avances interfonctions (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
8 Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
9 Produits provenant d'une fondation (446)	105 385	84 295	0	0	0	0	3 976	0		193 656
10 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	1 113 210	0	0	0	0	0	0		1 113 210
11 Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
12 Ventes extenses (460)	0	(1 310)	0	0	0	28 690	0	0		27 380
14 Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
<b>15 Total des produits autres</b>	<b>105 385</b>	<b>1 196 195</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28 690</b>	<b>3 976</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 334 246</b>
<b>16 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>913 398 \$</b>	<b>5 776 638 \$</b>	<b>52 804 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>74 150 \$</b>	<b>48 690 \$</b>	<b>511 777 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>7 377 457 \$</b>

Université du Québec en Outaouais  
Charges par fonction – Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	Masses salariales									
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
3	Général	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
4	Enseignants-chercheurs	404 550	194 260	0	0	0	50 629	0	0	649 439
5	Chargés de cours	10 132	0	0	0	0	0	0	0	29 182
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 302	968 213	0	0	19 050	0	0	0	985 913
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	532	797 427	0	0	0	16 398	0	0	886 135
8	Personnel professionnel non enseignant	146 312	6 622	0	0	0	0	0	0	152 934
9	Personnel de soutien de bureau	77 884	153 820	24 388	0	0	19 229	0	0	273 321
10	Personnel de métier et ouvrier	39 341	9 157	0	0	0	0	0	0	48 498
11	Personnel de soutien technique	0	4 836	0	0	0	0	0	0	4 836
12	Avantages sociaux (700) – Comité de l'assurance 14	151 620	350 217	5 093	0	2 451	27 538	0	0	538 919
13	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>833 673</b>	<b>2 484 552</b>	<b>29 481</b>	<b>\$</b>	<b>21 501</b>	<b>201 970</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>3 571 177</b>
14	Variation de la provision heures supplémentaires, malades, vacances, congés croisés et autres avantages (701, 702, 703)	(29 434)	0	0	0	0	0	0	0	(29 434)
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	15 253	0	0	0	0	0	0	0	15 253
16	Stipendiaires postdoctoraux (706)	0	392 262	0	0	0	0	0	0	392 262
17	Formation et perfectionnement (710)	4 305	2 566	0	0	1 100	0	0	0	3 666
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	711 186	0	595	26 589	2 303	0	0	744 978
19	Bourses (735)	0	785 667	0	0	0	217 249	0	0	1 002 916
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	77 983	479 508	0	0	0	2 689	0	0	560 180
21	Fournitures et matériel (745)	1 799	137 523	0	23	0	4 524	0	0	143 869
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
23	Frais de service (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	9 819	460 180	0	9 730	0	53 446	0	0	534 091
24	Volume et périodiques (730)	0	21 035	768	0	0	137	0	0	21 940
25	Charges liées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 825)	0	6 199	29 639	0	38 014	0	0	0	84 852
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	2 670	0	4 044	0	0	0	0	6 714
27	Location exploitation (830)	0	128	0	0	0	0	0	0	128
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	255 611	0	0	600	0	0	0	256 211
29	Pertes sur vente de placements (806)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
30	Biens sous le seul de exploitation (892)	0	37 551	0	1 744	0	28 359	0	0	67 654
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
32	Frais bancaires et charges financières (830, 851, 852, 853)	(0)	0	(0)	0	(0)	0	0	0	(0)
33	Intérêts relatifs aux avances interfinancées (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>79 725</b>	<b>3 292 086</b>	<b>23 323</b>	<b>\$</b>	<b>74 150</b>	<b>27 189</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>3 806 280</b>
36	Virements interfonction (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
39	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>79 725</b>	<b>3 292 086</b>	<b>23 323</b>	<b>\$</b>	<b>74 150</b>	<b>27 189</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>3 806 280</b>
40	Éléments extraordinaires (880)	(0)	0	0	0	0	0	0	0	\$
41	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>913 398</b>	<b>5 776 638</b>	<b>52 804</b>	<b>\$</b>	<b>74 150</b>	<b>511 777</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>7 377 457</b>

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2015-2016  
REQUIS EN VERTU DE LA  
LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION**

**Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Secteur de l'enseignement supérieur  
Direction générale du financement  
Juillet 2016**



TABEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie (**)	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	24,02	Le plus élevé	136 466 \$	59 677 \$
		Moyenne	113 110 \$	12 736 \$
		Le moins élevé	79 999 \$	3 871 \$
Personnel de direction des services	13,7	Le plus élevé	146 685 \$	4 681 \$
		Moyenne	116 737 \$	2 209 \$
		Le moins élevé	97 628 \$	290 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	S/O	Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

(\*) Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(\*\*) En équivalence au temps plein; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

TABLEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1<sup>re</sup> partie: Personnel de direction supérieure

Personnel de direction supérieur		Allocations et frais remboursés	
Nom et fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$	
Jean Vaillancourt - Cadre excédentaire	1,3	-	\$
Jean Vaillancourt - Cadre supérieur - perfectionnement et recherche	10,7	1 435	\$
Denis Harrison - Recteur	12,0	18 414	\$
Denis Dubé - Cadre supérieur en prêt de service	12,0	689	\$
Luc Maurice - Secrétaire général en congé sans solde		-	\$
André J. Roy - Secrétaire général	12,0	6 767	\$
Yves Dupont - Vice-recteur à l'administration et aux ressources	12,0	4 017	\$
André Manseau - Doyen de la recherche	1,6	3 323	\$
André Manseau - Vice-recteur à l'enseignement à la recherche suppléant	10,4	9 405	\$
Marc Landry - Doyen des études	12,0	1 660	\$
Alain Charbonneau - Cadre en prêt de service	12,0		\$
Murielle Laberge - Doyenne de la gestion académique	5,2	2 793	\$
Sylvie de Grosbois - Vice-rectrice adjointe	10,4	4 556	\$
Sylvie de Grosbois - Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche	1,6	1 401	\$
Robert Bilterys - Doyen de la formation continue et des partenariats	12,0	6 104	\$

2<sup>e</sup> partie: Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement (*)	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	20	Le plus élevé	16 967 \$
		Moyenne *	3 681 \$
		Le moins élevé	238 \$
Personnel de direction des services	14	Le plus élevé	9 909 \$
		Moyenne *	3 514 \$
		Le moins élevé	862 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	S/O	Le plus élevé	
		Moyenne *	
		Le moins élevé	

(\*) Ne considérer que les personnes qui ont reçu des remboursements de dépenses ou des allocations. Ne s'applique pas autrement.

(\*\*) Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2015-2016**

**ÉTABLISSEMENT : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**RENSEIGNEMENTS  
COMPLÉMENTAIRES**

Valeur monétaire des droits d'indemnités de départ détenus et non exercés pendant l'année 2015-2016	
Personnel de direction supérieure	
Nom et fonction	en \$
Denis Dubé - Cadre supérieur en prêt de service	158 851 \$
Yves Dupont - Vice-recteur à l'administration et aux ressources	158 851 \$
Luc Maurice - Secrétaire général en congé sans solde	158 851 \$
Alain Charbonneau - Cadre en prêt de service	135 594 \$
André Manseau - Doyen de la recherche	146 685 \$

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2015-2016**

**ÉTABLISSEMENT : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**RENSEIGNEMENTS  
COMPLÉMENTAIRES**

**LISTE DES ÉLÉMENTS DE TRAITEMENT AUTRES QUE LE SALAIRE DE BASE APPLICABLES AU PERSONNEL  
DE DIRECTION SUPÉRIEURE AINSI QUE LE MONTANT AFFÉRENT À CHACUN DE CES ÉLÉMENTS LORSQU'ILS  
CONCERNENT LE RECTEUR**

<i>Nature des montants</i>	<i>Montants afférents au recteur</i>
Allocation automobile	11 \$
Assurance mutilation	
Assurance vie	
Assurance-maladie couple	2 876 \$
Assurance-maladie familiale	
Assurance-maladie individuelle	
Assurance-maladie monoparentale	
Cotisations professionnelles	
	<hr/> <b>2 887 \$</b> <hr/>



Le 29 septembre 2016

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais**

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement ci-joint de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice clos le 30 avril 2016 (l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2015-2016*.

### **Responsabilité de la direction pour l'état du traitement**

La direction est responsable de la préparation de cet état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2015-2016*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

---

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
T : +1 514 205-5000, F : +1 514 876-1502, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



### **Opinion**

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2015-2016*.

### **Référentiel comptable et restrictions quant à la diffusion et à l'utilisation**

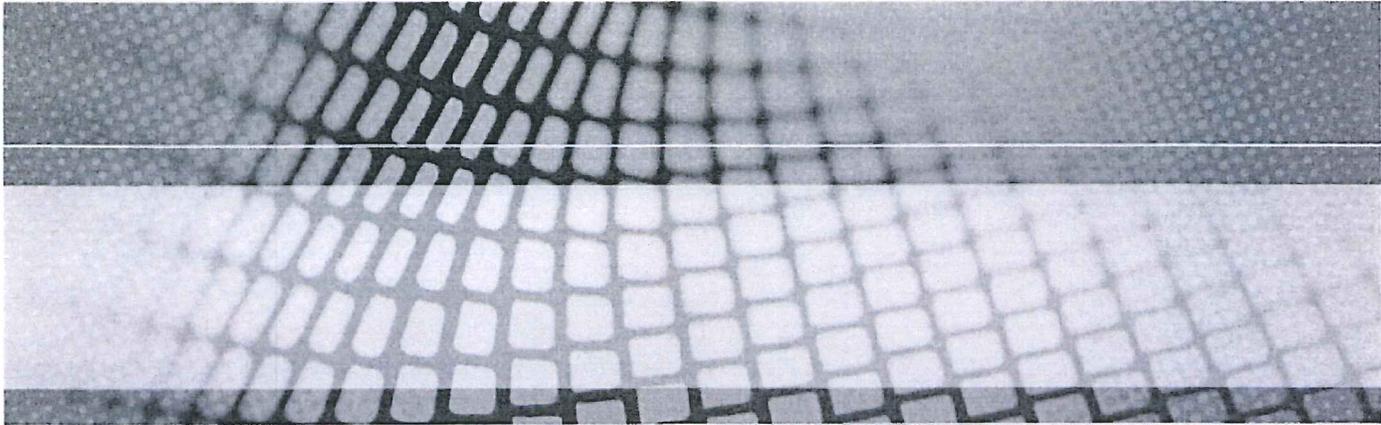
Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2015-2016*. Cet état du traitement a été préparé afin de permettre à l'Université du Québec en Outaouais de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

**Société de comptables professionnels agréés**

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116819



## **Annexe 6-A Protocole des cadres supérieurs du règlement général 6 Ressources humaines**

Note : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'Université du Québec. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.1, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1<sup>er</sup> novembre 1989), G.O.Q.1, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p. 189.

Modifiée 2016-3-AG-S-R-23 (27 avril 2016), G.O.Q.1, 14 mai 2016, p. 544-548.

## Table des matières

1	Objet	3
2	Définitions	3
3	Conditions de travail	3
4	Avis de non-renouvellement de contrat	5
5	Vacances annuelles et congés	5
6	Avantages sociaux	5
7	Congés parentaux	5
8	Congés et postes vacants	5
9	Règles d'évaluation des chefs d'établissement	6
10	Paiement des coûts	6
11	Dispositions finales	6
<b>Appendice 1</b>		<b>7</b>
<b>Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec</b>		<b>7</b>
1	Principe directeur	7
2	Objectifs	7
3	Description	7
4	Évaluation	7
5	Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif	8

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et des établissements

**1 Objet**

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

**2 Définitions**

**2.1** L'expression « cadre supérieur » désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

- a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante ou de directeur général d'école supérieure ou d'institut de recherche;
- b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un desdits établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

**2.2** Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1 précédent.

**2.3** L'expression « établissement » désigne une université constituante, un institut de recherche ou une école supérieure.

**2.4** L'expression « traitement » signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

**3 Conditions de travail**

**3.1** Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

**3.2** Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée.

**3.3** Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité.

**3.4** Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an.

- 3.5** Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.
- Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.
- 3.6** Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.
- 3.7** Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulee de l'année de perfectionnement.
- 3.8** L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements.
- 3.9** Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulee dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.
- 3.10** Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et les établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, l'Université du Québec ou l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur doit donner son assentiment.
- 3.11** Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés, selon le cas, par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu, est établie au prorata du temps écoulee dans ces établissements ou à l'Université du Québec, le cas échéant, à titre de cadre supérieur.
- 3.12** Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront « établissement » au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas admissibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

#### **4 Avis de non-renouvellement de contrat**

En ce qui concerne le chef d'établissement, les modalités concernant le non-renouvellement de mandat sont prévues au règlement général 11 Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement.

À l'égard des autres cadres supérieurs, lorsqu'aucune disposition n'est prévue, ce dernier a droit à un avis écrit de non-renouvellement de six (6) mois.

#### **5 Vacances annuelles et congés**

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

#### **6 Avantages sociaux**

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

#### **7 Congés parentaux**

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

#### **8 Congés et postes vacants**

- 8.1** À la demande d'un cadre supérieur mentionné à l'article 2, l'instance concernée peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.
- 8.2** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à l'instance concernée, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.
- 8.3** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.
- 8.4** Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.
- 8.5** Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.
- 8.6** Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.
- 8.7** Le conseil d'administration de l'université constituante, de l'école supérieure et de l'institut de recherche désigne le suppléant chaque fois qu'un poste de cadre supérieur autre que celui de chef d'établissement est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

## **9 Règles d'évaluation des chefs d'établissement**

Les règles d'évaluation des chefs d'établissement sont prévues à l'appendice 1 de la présente annexe.

## **10 Paiement des coûts**

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

## **11 Dispositions finales**

- 11.1** Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1<sup>er</sup> septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.
- 11.2** Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau « cadre supérieur », le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, aux fins du paragraphe 2.2 la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.
- 11.3** Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus à l'instance concernée de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

## Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec

### 1 Principe directeur

Conformément aux règles du ministère du Conseil exécutif et des bonnes pratiques en matière de gouvernance, l'opération d'évaluation du rendement et de révision du traitement des chefs d'établissement doit être effectuée annuellement.

### 2 Objectifs

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ces règles visent à :

- Mettre en place une démarche d'évaluation des chefs d'établissement participative, mobilisatrice et adaptée au milieu universitaire. L'évaluation du rendement doit être motivée, équitable et empreinte de respect à l'égard de la personne évaluée et de l'établissement qu'elle dirige;
- Élaborer une démarche d'évaluation sous la responsabilité des présidents de conseil d'administration des établissements;
- Informer le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de la démarche.

### 3 Description

La démarche d'évaluation comporte habituellement les étapes suivantes :

- Au mois de février de chaque année, le président de l'Université du Québec transmet aux présidents de conseil d'administration (sauf si le chef d'établissement assume ce rôle, auquel cas le conseil désigne un membre socioéconomique pour réaliser l'évaluation) une demande d'évaluation de leur chef d'établissement;
- Le chef d'établissement présente un état de son bilan de l'année écoulée;
- Le président de conseil d'administration procède à l'évaluation du chef d'établissement selon les critères établis par le conseil d'administration;
- Les présidents de conseil d'administration des établissements transmettent les résultats de leur évaluation au président de l'Université du Québec;
- Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de l'évaluation réalisée par les présidents de conseil d'administration des établissements.

### 4 Évaluation

Le processus d'évaluation du rendement pourra notamment comprendre les éléments suivants :

- La présentation du bilan du chef d'établissement en fonction des objectifs fixés préalablement;

- Un état de réalisation des orientations stratégiques et réalisations constatées;
- Sa contribution au développement et au rayonnement de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité de son établissement;
- La mise en œuvre des objectifs financiers;
- Ses relations avec le conseil d'administration quant à :
  - La qualité de l'information transmise;
  - La mise en œuvre des décisions;
  - Le respect des politiques et décisions.

Au terme de son évaluation, le président de conseil d'administration transmet au président de l'Université du Québec un rapport devant contenir une des recommandations suivantes, accompagnée des commentaires à l'appui, du pourcentage retenu ainsi que des bonifications salariales afférentes qui seront versées au chef d'établissement :

- A : Rendement qui dépasse de beaucoup les attentes
- B : Rendement qui dépasse les attentes
- C : Rendement qui est équivalent aux attentes
- D : Rendement qui est inférieur aux attentes
- E : Rendement qui est grandement inférieur aux attentes

## **5 Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif**

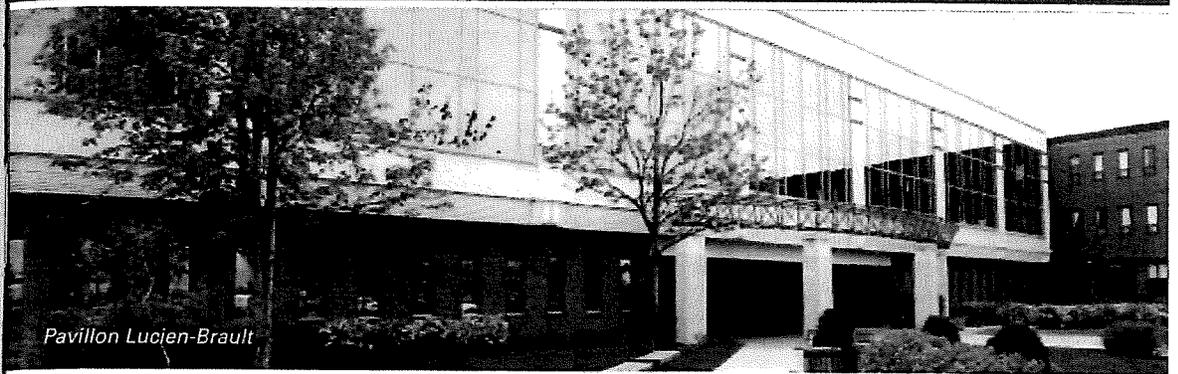
Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats du rapport d'évaluation transmis par le président de conseil d'administration.



Association des cadres  
de l'Université du Québec en Outaouais



Université  
du Québec  
en Outaouais



*Pavillon Lucien-Brault*



*Pavillon Alexandre-Taché*



*UOQ à Saint-Jérôme*

## PROTOCOLE D'ENTENTE

ENTRE

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ET

L'ASSOCIATION DES CADRES

DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

*Adopté par le Conseil d'administration, le 25 mai 2010*

## **Chapitre 6 Contrat d'un cadre**

- 6.01 Le premier contrat d'un cadre est d'une durée de deux (2) ans.
- 6.02 L'Université peut exiger, avant l'embauche, un examen médical effectué à ses frais, par un médecin qu'elle désigne.
- 6.03 Au moment de la signature du contrat d'embauche, l'Université remet au cadre sa description de fonctions, une copie certifiée conforme de la résolution de son embauche, une copie du présent protocole et l'informe de son traitement, de sa date d'entrée en fonction, de sa date de fin de contrat, du programme de rémunération des cadres et de sa catégorie en conformité avec le chapitre 10 du présent protocole.
- 6.04 Au terme d'un premier contrat décrit en 6.01 et sous réserve d'une recommandation favorable du personnel de direction supérieure de qui il relève et de l'approbation de l'autorité appropriée, le cas échéant, le cadre acquiert la sécurité d'emploi et bénéficie des avantages prévus au chapitre 7.
- 6.05 Avant l'expiration d'un contrat, l'Université donnera un avis écrit de six (6) mois indiquant le renouvellement ou le non-renouvellement et les motifs qui y sont associés, le cas échéant.
- Dans le cas d'un non-renouvellement, le défaut par l'Université de respecter ce délai ne peut en aucun temps entraîner l'acquisition de la sécurité d'emploi. L'Université prolongera la durée du contrat d'une période de temps suffisante pour se conformer au délai prévu.
- 6.06 Un cadre ne peut être mis à pied par suite de l'abolition de son poste ou de changements administratifs, techniques ou d'une réorganisation du travail. Il devra cependant accepter d'être affecté à un autre emploi.
- 6.07 Le cadre déplacé qui n'a pas acquis la sécurité d'emploi ne voit pas son traitement diminué pendant la durée de son contrat et bénéficie des dispositions de l'article 10, s'il y a lieu.
- 6.08 À moins d'entente avec son supérieur immédiat, le cadre qui quitte l'Université doit donner, avant son départ, un avis écrit d'un (1) mois, excluant la période de ses vacances.
- 6.09 L'Université peut, en tout temps, congédier tout cadre pour cause juste et suffisante. L'Université doit transmettre au cadre, par écrit, les raisons justifiant sa décision.

## Chapitre 7 Sécurité d'emploi

- 7.01 Le cadre acquiert la sécurité d'emploi, en vertu des dispositions de l'article 6.04.
- 7.02 Sous réserve du droit de l'Université de congédier pour cause juste et suffisante, un cadre qui a acquis sa sécurité d'emploi ne peut faire l'objet d'une mesure de fin d'emploi.

Lorsque la situation le requiert, un cadre qui bénéficie de la sécurité d'emploi se voit proposer par l'Université, moyennant un préavis de trois (3) mois, l'une des options suivantes :

- a) une affectation dans un poste cadre qui correspond à ses compétences;
- b) compte tenu de ses compétences, s'engager dans un programme de perfectionnement en vue de lui permettre d'accéder à un autre poste cadre compatible avec sa formation et son expérience;
- c) une affectation dans un département ou dans un service de l'Université;

L'Université se réserve le droit de retenir l'option qui lui apparaît la plus acceptable dans les circonstances.

Le cadre qui refuse ainsi l'option qui lui est offerte par l'Université est réputé avoir remis sa démission et bénéficie des dispositions financières prévues à l'article 7.04.

- 7.03 Le cadre qui a acquis la sécurité d'emploi et qui est déplacé ne voit pas son traitement diminué, ne change pas de catégorie salariale vers une catégorie où le traitement est moindre pendant la durée de son affectation à l'Université et bénéficie des dispositions du chapitre 10.
- 7.04 Si un cadre, ayant acquis la sécurité d'emploi, décide de quitter l'Université en raison d'une réorganisation administrative majeure, il reçoit une compensation ainsi calculée : un (1) mois par année de service, à titre de cadre, jusqu'à un maximum de douze (12) mois.

Cette indemnité de séparation peut être accordée en tout temps par l'Université dans le cas d'un départ volontaire.

Dans le cas où un cadre se prévaut du programme de préretraite, l'indemnité forfaitaire de départ ne peut être cumulée avec toute autre forme d'indemnité.

## Chapitre 10 Traitement

- 10.01 Chaque année, à la date fixée par la Politique salariale du gouvernement du Québec, la courbe de rémunération des cadres est révisée conformément aux dispositifs prévus à cet effet dans le programme de rémunération des cadres. L'Université s'engage à en remettre une copie à l'Association sur demande.

Le traitement que reçoit le cadre couvre la totalité de sa prestation de travail pour le compte de l'Université.

- 10.02 Chaque année à la date fixée par la Politique salariale du gouvernement du Québec, le salaire du cadre est augmenté du redressement annuel de la structure de rémunération comme prévu à l'article 10.01.

De plus, le cadre peut recevoir, selon les conclusions de l'évaluation faite en vertu du chapitre 11, un réajustement de rémunération au mérite, calculé rétroactivement au 1er jour de l'année financière courante, conformément aux dispositifs prévus à cet effet dans le programme de rémunération des cadres et dans le cadre du présent protocole.

Lorsque la rémunération du cadre a atteint le maximum de sa catégorie, le réajustement de rémunération au mérite est payable sous forme de prime annuelle.

- 10.03 Un cadre ne peut recevoir un traitement inférieur au traitement minimum de la catégorie à laquelle appartient le poste dont il est titulaire. Tout dépassement du traitement maximum de la catégorie à laquelle appartient le poste dont le cadre est titulaire, est maintenu jusqu'à ce que le traitement ait réintégré l'échelle salariale de ladite catégorie.

- 10.04 Les postes de cadres de l'Université du Québec en Outaouais sont classés en quatre (4) catégories, en fonction des pointages HAY suivants :

Catégorie 1 : 950 et plus points  
Catégorie 2 : 775-949 points  
Catégorie 3 : 575-774 points  
Catégorie 4 : 574 points

Les traitements minimums et maximums de chaque catégorie sont indexés annuellement du pourcentage d'augmentation de base.

Sous réserve de l'évaluation des postes par le Comité réseau du Système Hay, la classification suivante est donnée à titre indicatif :

Catégorie 1 : postes de doyen  
Catégorie 2 : postes de direction d'unités administratives  
Catégorie 3 : postes d'adjoint aux cadres supérieurs  
Catégorie 4 : postes d'adjoint aux cadres et autres postes non visés par les autres catégories.

- 10.05 Le traitement de la personne déjà à l'emploi de l'Université qui n'occupe pas déjà une fonction de cadre, est déterminé de la manière suivante : le traitement que cette personne recevait est augmenté minimalement de 10 % du maximum de la nouvelle échelle de traitement qui lui est applicable sans toutefois dépasser le maximum de l'échelle de sa nouvelle catégorie d'emploi et en tenant compte de sa formation et de son expérience. Dans aucun cas son traitement ne peut être inférieur au minimum de l'échelle de traitement qui lui est applicable.
- 10.06 Le traitement de la personne déjà à l'emploi de l'Université comme cadre, lors de toute autre affectation à un poste de cadre, est déterminé de la façon suivante :
- a) Le maximum de la nouvelle échelle de traitement applicable est supérieur au maximum de l'échelle de traitement qui lui était applicable : dans ce cas, le traitement qu'il recevait est augmenté de 10 % du maximum de la nouvelle échelle de traitement qui lui est applicable. Lorsque le résultat obtenu est supérieur au maximum de la nouvelle échelle de traitement, la personne reçoit, pour les douze mois qui suivent la date de sa nouvelle affectation, le montant qui excède le maximum de la nouvelle échelle sous forme forfaitaire. Ce montant forfaitaire ne s'applique qu'une seule fois.
  - b) Le maximum de la nouvelle échelle de traitement applicable est égal au maximum de l'échelle de traitement qui lui était applicable : dans ce cas, le traitement qu'il recevait est maintenu.
  - c) Le maximum de la nouvelle échelle de traitement applicable est inférieur au maximum de l'échelle de traitement qui lui était applicable :
    - i. Si le traitement du cadre est supérieur au maximum de la nouvelle échelle, dans ce cas, son traitement est maintenu jusqu'à ce que le maximum de l'échelle de traitement le rattrape.  
  
Cependant, lorsque l'affectation résulte d'une demande expresse du cadre ou d'une mesure disciplinaire ou administrative, l'application de ce paragraphe est facultative. Le cadre pourrait donc se voir accorder le maximum de la nouvelle échelle.
    - ii. Si le traitement du cadre est inférieur au maximum de la nouvelle échelle, dans ce cas, son traitement est maintenu et se verra augmenter normalement jusqu'à ce qu'il atteigne le maximum de ladite échelle.
- 10.07 Le traitement de la personne qui n'était pas à l'emploi de l'Université est déterminé en tenant compte de sa formation et de son expérience.
- 10.08 Lorsqu'un poste de cadre est vacant pendant une période supérieure à un (1) mois, l'Université verse une prime au cadre à qui elle demande d'exercer en cumul, dans le cadre d'une affectation temporaire, en sus de sa tâche régulière, la majeure partie ou toutes les responsabilités de ce poste. Le cadre qui exerce le cumul a droit à cette prime à compter de la première journée ouvrable du deuxième mois où le cumul est exercé. Cette prime est versée sous forme forfaitaire et équivaut à 10 % du traitement minimum de l'échelle applicable au poste vacant.
- 10.09 Les échelles sont indexées selon la Politique salariale du gouvernement du Québec (PSG) pour le personnel d'encadrement.

Salaire au 1<sup>er</sup> juin ou à la date fixée par la PSG selon l'échelle en vigueur.

	Minimum au 1 <sup>er</sup> juin 2009*	Maximum au 1 <sup>er</sup> juin 2009
Catégorie 1	103 191 \$	134 148 \$
Catégorie 2	89 285 \$	116 070 \$
Catégorie 3	76 977 \$	100 070 \$
Catégorie 4	64 679 \$	84 083 \$

\* En révision

- 10.10 Le salaire du cadre lui sera versé tous les deux jeudis, par dépôt bancaire, selon les pratiques en vigueur à l'Université.

**Chapitre 21 Retraite et préretraite**

- 21.01 Le cadre participe au Régime de retraite de l'Université du Québec ou l'équivalent, suivant les dispositions des régimes en vigueur.
- 21.02 L'Université offre au personnel cadre les diverses formules relatives à la retraite et à la préretraite appliquées aux autres catégories de personnel.
- 21.03 Si un cadre se prévaut d'un programme de préretraite, l'indemnité forfaitaire de départ ne peut être cumulée avec toute autre forme d'indemnité.

**CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

**ENTRE**

**L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**ET**

**LE SYNDICAT DU GROUPE PROFESSIONNEL  
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**Période du 1<sup>er</sup> mai 2014 au 30 avril 2019**

**Adoptée le 8 décembre 2014**

Lorsque la professionnelle ou le professionnel a l'obligation de rembourser, la professionnelle ou le professionnel et l'Université s'entendent sur les modalités de remboursement. En cas de désaccord, l'Université convient des modalités de remboursement. Lors d'une cessation définitive de l'emploi, les sommes versées en trop sont exigibles immédiatement.

#### **9-11.19 Changement de statut**

La professionnelle ou le professionnel qui voit son statut changer de temps complet à temps partiel ou l'inverse durant sa participation au régime de congé à traitement différé ou anticipé pourra se prévaloir de l'un des deux choix suivants :

- a) Il peut mettre un terme à son contrat et ce, aux conditions prévues à la clause 9-11.18 du présent article.
- b) Il peut continuer sa participation au régime et est traité alors comme une professionnelle ou un professionnel à temps partiel. Les parties conviennent alors des modalités pour assurer la transition au niveau de sa participation au régime.

Cependant, la professionnelle ou le professionnel à temps complet qui devient une professionnelle ou un professionnel à temps partiel après avoir pris son congé est réputé demeurer professionnelle ou professionnel à temps complet aux fins de la détermination de sa contribution au régime de congé à traitement différé ou anticipé.

#### **9-12.00 PROGRAMME DE RETRAITE ANTICIPÉE ET DE RETRAITE GRADUELLE**

**La professionnelle ou le professionnel à statut particulier n'est pas assujéti à l'article 9-12.00**

##### **9-12.01 Définition**

La retraite anticipée est le départ volontaire à la retraite d'une professionnelle ou d'un professionnel régulier avant l'âge normal de la retraite prévue aux différents régimes de retraite.

La retraite graduelle est le départ volontaire mais graduel d'une professionnelle ou d'un professionnel régulier avant l'âge normal de la retraite selon les modalités prévues à la clause 9-12.05.

#### **9-12.02 Conditions d'admissibilité**

La professionnelle ou le professionnel régulier qui remplit les conditions ci-après peut se prévaloir d'une retraite anticipée ou d'une retraite graduelle :

- être âgé de 55 à 64 ans;
- avoir au moins dix (10) ans d'ancienneté pour l'Université.

#### **9-12.03 Date de la retraite anticipée ou graduelle**

Une professionnelle ou un professionnel régulier qui souhaite prendre une retraite anticipée ou une retraite graduelle donne un préavis de trois (3) mois à l'Université avec une copie au syndicat.

La retraite débute alors le dernier jour du mois à la suite de l'échéance du préavis à condition que cette date soit postérieure à la date à laquelle la professionnelle ou le professionnel régulier atteint l'âge de 55 ans ou antérieure à celle à laquelle elle ou il atteint son 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance.

#### **9-12.04 Retraite anticipée : prestation de départ**

La professionnelle ou le professionnel régulier qui désire se prévaloir d'une retraite anticipée peut, à son choix, bénéficier de l'un ou l'autre des mécanismes mutuellement exclusifs suivants :

- a) Lorsque le départ volontaire à la retraite implique pour la professionnelle ou le professionnel régulier une perte actuarielle, l'Université lui verse le montant forfaitaire nécessaire pour corriger et compenser la réduction actuarielle.

Le montant forfaitaire versé à la professionnelle ou au professionnel régulier en vertu de l'alinéa précédent ne peut cependant pas être supérieur à 100% du salaire annuel de la professionnelle ou du professionnel régulier au moment de son départ à la retraite.

ou

- b) L'Université verse à la professionnelle ou au professionnel régulier une compensation forfaitaire établie selon le tableau suivant :

100 % du traitement s'il est âgé de 55 à 60 ans;  
80 % du traitement s'il est âgé de 61 ans;  
60 % du traitement s'il est âgé de 62 ans;  
40 % du traitement s'il est âgé de 63 ans;  
20 % du traitement s'il est âgé de 64 ans.

**CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

**ENTRE**

**L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**ET**

**LE SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**Période du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 30 avril 2014**

cas de cessation définitive de l'emploi, les sommes versées en trop sont exigibles immédiatement.

#### **6-11.14 Changement de statut**

La personne salariée qui voit son statut changer, de temps complet à temps partiel ou l'inverse, durant sa participation au régime de congé à traitement différé ou anticipé, pourra se prévaloir de l'un des deux choix suivants :

- a) elle peut mettre un terme à son contrat, et ce, aux conditions prévues à la clause 6-11.13 du présent article ;
- b) elle peut continuer sa participation au régime et elle est alors traitée comme une personne salariée à temps partiel. Les parties conviennent alors des modalités pour assurer la transition au niveau de sa participation au régime. Cependant, la personne salariée à temps complet qui devient une personne salariée à temps partiel après avoir pris son congé est réputée demeurer une personne salariée à temps complet aux fins de la détermination de sa contribution au régime de congé à traitement différé ou anticipé.

#### **6-12.00 Programme de retraite anticipée et de retraite graduelle**

Les dispositions du présent article ne s'appliquent qu'à la personne salariée régulière.

##### **6-12.01 Définition**

La retraite anticipée est le départ volontaire à la retraite d'une personne salariée avant l'âge normal de la retraite prévue aux différents régimes de retraite.

La retraite graduelle est le départ volontaire mais graduel d'une personne salariée avant l'âge normal de la retraite selon les modalités prévues à la clause 6-12.05.

##### **6-12.02 Conditions d'admissibilité**

La personne salariée qui remplit les conditions ci-après peut se prévaloir d'une retraite anticipée ou d'une retraite graduelle :

- être âgée de cinquante-cinq (55) à soixante-quatre (64) ans ;
- avoir au moins dix (10) ans d'ancienneté pour l'Université.

### **6-12.03 Date de la retraite anticipée ou graduelle**

Une personne salariée qui souhaite prendre une retraite anticipée ou une retraite graduelle donne un préavis de trois (3) mois à l'Université avec une copie au Syndicat.

La retraite débute alors le dernier jour du mois à la suite de l'échéance du préavis à condition que cette date soit postérieure à la date à laquelle la personne salariée atteint l'âge de cinquante-cinq (55) ans ou antérieure à celle à laquelle elle atteint son soixante-cinquième (65<sup>e</sup>) anniversaire de naissance.

### **6-12.04 Retraite anticipée : prestation de départ**

La personne salariée qui désire se prévaloir d'une retraite anticipée peut, à son choix, bénéficier de l'un ou l'autre des mécanismes mutuellement exclusifs suivants :

- a) Lorsque le départ volontaire à la retraite implique pour la personne salariée une perte actuarielle, l'Université lui verse le montant forfaitaire nécessaire pour corriger et compenser la réduction actuarielle.

Le montant forfaitaire versé à la personne salariée en vertu de l'alinéa précédent ne peut cependant pas être supérieur à cent pour cent (100 %) du salaire annuel de la personne salariée au moment de son départ à la retraite.

ou

- b) L'Université verse à la personne salariée une compensation forfaitaire établie selon le tableau suivant :
- 100 % du traitement si elle est âgée de cinquante-cinq (55) à soixante (60) ans;
  - 80 % du traitement si elle est âgée de soixante et un (61) ans ;
  - 60 % du traitement si elle est âgée de soixante-deux (62) ans ;
  - 40 % du traitement si elle est âgée de soixante-trois (63) ans ;
  - 20 % du traitement si elle est âgée de soixante-quatre (64) ans.

### **6-12.05 Retraite graduelle**

La personne salariée peut choisir de prendre une retraite graduelle sur une période maximale de deux (2) ans. La retraite graduelle doit être complétée au plus tard à soixante-cinq (65) ans. La personne salariée joint à sa demande un avis définitif de retraite prenant effet à la fin de la période de retraite graduelle, sous réserve d'une entente quant à l'aménagement de celle-ci.